



«FEMMES DE CŒUR»
UN 8 MARS SIGNÉ
JORANE ET COMPAGNIE B 1

COMMISSION GOMERY
LES TROUS DE MÉMOIRE
EXASPÉRANTS DE LAFLEUR A 10



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MARDI 8 MARS 2005



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Sophie Chiasson témoignait hier.

«Je suis
écœurée,
terrorisée;
je veux que
ça arrête!»

Sophie Chiasson
en larmes à la barre

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

«Ce que je fais, aujourd'hui, je le fais pour moi et pour tout le monde. Tout le monde! Je suis tannée, écœurée, fatiguée, terrorisée et intriguée. Je veux que ça arrête! Je veux savoir pourquoi moi, autant... et il y en a d'autres.»

La journée durant, jusqu'à 18 h, Sophie Chiasson a déposé hier. Déterminée, mais aussi fort émotive. À plusieurs reprises, les larmes prenaient le dessus sur la parole et la jeune femme de 30 ans devait s'interrompre pour se sécher les yeux, pour boire une gorgée d'eau, pour se moucher ou simplement pour se ressaisir.

«Je ne veux pas jouer aux martyrs et je ne suis pas une sainte, a-t-elle entre autres lancé, en larmes. Je suis juste une animatrice qui veut faire son travail, une fille qui veut vivre. Je souhaite juste qu'il y ait un point final!»

D'entrée de jeu, au début de son témoignage, elle s'est dite très étonnée de l'absence de celui qui est à l'origine de toutes ses peurs et de tous ses tourments. Plus tard dans la journée, elle a ajouté: «Je triperais en maudit si Jeff Fillion était là pour entendre mes réponses, mais je tripe d'avoir enfin le droit de répondre depuis cinq ans!»

C'est au printemps 2000 que la mère de Sophie Chiasson lui a fait entendre un enregistrement au cours duquel Fillion affirmait qu'il faut faire des «vacuum» lors d'entrevues à TVA. «Avec une précision chirurgicale, il décrivait la façon de faire», s'est rappelée la jeune femme aux traits tirés par la fatigue. «Elle doit faire une excellente job», a ajouté l'animateur au sujet de Sophie Chiasson.

Très gentil, Fillion a ensuite proposé à celle-ci de se déplacer à Québec pour une entrevue. «C'est très important, a

Voir CHIASSON en A 2 >

Plus d'information Pages A3 et A 5

À LIRE AUJOURD'HUI



■ **Quellet laisse tomber Fernand Marcotte... puis revient** Page S 3
Sans avertissement, le boxeur Stéphane Quellet, qui tentait un énième retour à la compétition, a lancé la serviette au premier jour d'entraînement... avant d'annoncer plus tard qu'il changeait d'idée!

■ **Le journal Le Monde a adoré «Elvis Story»** Page B 4
Le spectacle de Martin Fontaine a fait une nouvelle conquête à Paris: le très sérieux journal Le Monde, pourtant peu porté sur les variétés, qui l'encense dans ce qui a valeur de consécration.

AIRBUS EN DIFFICULTÉ REFUSÉ À FORT LAUDERDALE

Les Américains montrent du doigt le pilote d'Air Transat

Selon la FAA, il n'aurait jamais mentionné qu'il y avait urgence



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Retour émouvant hier matin, à l'aéroport de Québec, pour des passagers du vol d'Air Transat perturbé par la perte d'une pièce. Plusieurs ont cru leur dernière heure venue.

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
PANormandin@lesoleil.com

■ L'Airbus A310 d'Air Transat endommagé en vol dimanche matin s'est vu refuser l'atterrissage à Fort Lauderdale parce que le pilote n'a pas mentionné l'urgence de la situation. C'est ce qui ressort de l'écoute des enregistrements entre la tour de contrôle et l'équipage de l'appareil, rapporte l'Administration fédérale de l'aviation américaine (FAA).

Si la perte du gouvernail de direction est survenue moins de 30 minutes après le décollage, ce demi-tour vers Varadero aura forcé l'appareil à voler précairement au-dessus des eaux pendant plus d'une heure. Plusieurs passagers ont mal digéré cette décision, surtout que certains disent avoir aperçu les lumières de la Floride du haut des airs.

«Nous étions prêts à les laisser atterrir, mais les douanes étaient fermées à Fort Lauderdale, relate une porte-parole de la FAA, Laura Brown. Comme le pilote n'a jamais déclaré qu'il y avait ur-

gence, nous lui avons proposé de plutôt se diriger vers Miami. Le pilote a toutefois décidé de faire demi-tour vers Cuba.» Elle tire ces informations d'un rapport sur les communications entre la tour de contrôle et l'Airbus reçu durant son entretien avec LE SOLEIL, hier après-midi.

À leur arrivée à Québec, plusieurs passagers ont rapporté s'être vu refuser l'entrée aux États-Unis puisque leur appareil provenait de Cuba. «Le pilote a dit dans l'interphone que nous allions atterrir à Fort Lauderdale dans moins de 10 minutes. Finalement, il a mentionné qu'on s'est fait interdire l'entrée parce qu'on venait de Cuba, relate Martin Benoit, l'un des 261 passagers à bord. Il a ensuite dit être en communication avec Montréal et qu'on lui suggérait de faire demi-tour vers Varadero.»

Laura Brown dément catégoriquement ce récit rapporté par l'ensemble des passagers interrogés par LE SOLEIL. «Si le pilote nous avait mentionné qu'il y avait urgence, nous aurions accepté de recevoir l'appareil à Fort Lauderdale ou à n'importe quel autre endroit. Nous avons déjà fait atterrir d'urgence des avions en provenance de Cuba», assure-t-elle.

La porte-parole accuse plutôt le pilote d'Air Transat d'avoir menti aux passagers sur la raison de ce demi-tour. «Ce que le pilote décide de dire aux passagers et ce qui arrive réellement ne sont pas toujours la même chose», dit M^{me} Brown.

À savoir pourquoi le commandant de

Voir AMÉRICAINS en A 2 >

Plus d'information Pages A3 et C 1



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Maurice Fontaine reconforte son épouse, qui était sur le vol en difficulté.

PROSTITUTION JUVÉNILE

Le rapport du chef de police en laisse plusieurs sur leur faim

L'opposition n'a rien appris et la Fraternité juge qu'il escamote la question des gangs de rue

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

Si la Ville de Québec souhaitait mettre le couvercle sur la bouillante marmite de la prostitution juvénile avec le rapport de son chef de police, elle a raté la cible. L'opposition est insatisfaite, les policiers se disent muselés et des conseillers s'inquiètent de l'emprise des gangs de rue dans leur quartier.

Le rapport, intitulé «La sécurité de nos jeunes; une priorité constante», déposé hier au conseil municipal, rap-

pelle surtout la chronologie de l'opération Scorpion ainsi que plusieurs faits déjà connus, comme le nombre d'arrestations, l'état des procédures et les actions préventives entreprises.

Le projet Scorpion, une opération d'envergure qui a coûté 3 millions \$ à la Ville, «est terminé et avec succès», assure le directeur, Daniel Langlais, dans son rapport.

Le service de police ne prétend pas que le phénomène des gangs de rue et de la prostitution juvénile est totalement enrayé, ni que ses efforts doivent

prendre fin. «Il est donc évident que la fin du projet Scorpion ne veut pas dire que toutes les autres enquêtes sont

Voir CHEF en A 2 >

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS?

Quel bilan faites-vous de l'action de la police de Québec contre la prostitution juvénile?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

SOMMAIRE

Agenda	B 6	Décès	C 7
Bandes dessinées	B 7	Horoscope	B 7
Bourses	C 5	Loteries	A 2
Bridge	S 15	Météo	S 16
Chroniqueurs		Mot mystère	B 7
Julie Lemieux	B 3	Mots croisés	B 7
François Pouliot	C 3	Petites annonces	S 12
Normand Provencher	A 5	Télévision	B 2
Michel Vastel	A 17		

MÉTÉO

Max. -1, min. -8
Nuageux avec averses de neige.
Détails page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci: 14,3 cm L'an dernier: 18,4 cm
Cet hiver: 206 cm L'hiver dernier: 250,4 cm

QUÉBEC,
109^e ANNÉE, N° 69
FLORIDE, 1,89 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES

27657 00072 8

POUR NOUS
JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

RENTÉE PARLEMENTAIRE À QUÉBEC



Grève des étudiants, budget, négos avec les fonctionnaires, relations avec Ottawa; les sujets ne manqueront pas à la première période de questions de l'Assemblée nationale, qui reprend ses travaux aujourd'hui. Nos correspondants parlementaires suivront le tout pour vous.

Dans le cahier Actualités

LES COMMANDEURS EN DEMI-FINALE



Les Commandeurs de Lévis visitent les Cantonniers de Magog, ce soir, dans le premier match de la série demi-finale quatre de sept de la division Reebok de la Ligue de hockey de développement midjet AAA.

Dans le cahier Sports

AMÉRICAINS

Suite de la Une

bord a préféré faire demi-tour vers Varadero plutôt que de poursuivre sa route vers la Floride, il semble que la présence de mécaniciens d'Air Transat à Varadero ait penché lourd dans la balance. «La décision a été prise avec le centre de contrôle d'Air Transat», confirme

Rachel Andrews, porte-parole de l'entreprise. Dans un communiqué émis hier, la compagnie précise également que cet Airbus A310, mis en service en 1991, avait subi une inspection le 1^{er} mars. Sa prochaine inspection majeure était prévue en 2006.

PASSAGERS SOUS LE CHOC

Le teint basané, mais les traits tirés par la fatigue, les 261 passagers de l'appareil endommagé ne cachaient pas leur satisfaction d'avoir les deux pieds sur terre à leur arrivée à l'aéroport Jean-Lesage, hier vers 1 h 30. Si tous ceux interrogés par LE SOLEIL ont dénoncé la décision américaine de refuser l'appareil à Fort Lauderdale, le choc causé par la perte du gouvernail de direction en plein vol a rapidement pris le dessus dans leurs conversations. «Tout a bien été durant nos vacances... jusqu'au retour», résumait Patrick Lowe, à sa descente d'avion.

Après trois heures de retard à l'aéroport de Varadero, l'Airbus A310 d'Air Transat a pris son envol vers 2 h 48, dimanche. Vingt-sept minutes plus tard, un bruitant claquement s'est fait entendre. Aussitôt, l'appareil a piqué du nez dangereusement, selon les passagers. «On a entendu un bruit qui ressemblait à celui d'un morceau de métal qui a été arraché. Il y a eu une grosse vibration et l'avion s'est mis à valser en tombant», raconte Denise Nadeau, originaire du Nouveau-Brunswick. Encore sous le choc, un autre passager a comparé cette chute brutale à celle d'une feuille de papier.

«C'est comme si quelqu'un avait pris une masse et qu'il avait frappé sur

l'arrière de l'appareil pendant une dizaine de secondes», dit Mario Genest, afin de décrire le bruit entendu par les passagers. Assis dans la queue de l'Airbus A310, l'homme était aux premières loges pour entendre le claquement produit par le bris du gouvernail.

M. Genest ne peut préciser combien de temps la chute aura duré. «C'est difficile à dire parce que tu penses que c'est la fin, à rien d'autre»,

poursuit-il. Il peut toutefois dire qu'avant l'avarie subie en plein vol, l'appareil volait à 31 000 pieds. Après la chute, les écrans qui transmettaient en temps réel la position de l'avion affichaient une altitude de 21 000 pieds.

PANIQUE À BORD

La panique s'est rapidement emparée des passagers à bord. Selon divers témoignages, des morceaux du plafond seraient tombés, tandis que les cris et les pleurs fusaient de toutes parts. «Quand les hôtesses de l'air sont blanches, ce n'est pas rassurant du tout. Que tu le veuilles ou pas, on fait tous ça, regarder leur visage, quand ça arrive», dit Brigitte Marceau, encore sous le choc.

1h18, hier. Agglutinés dans l'aire d'attente des départs, les proches des 261 passagers observaient avec soulagement l'appareil d'Air Transat se poser doucement sur la piste de l'aéroport Jean-Lesage. Une quinzaine de minutes plus tard, plusieurs ont fondu en larmes en serrant dans leurs bras les membres de leur famille qu'ils pensaient bien ne plus jamais revoir. «Je suis tellement contente», pleurait une femme dans les bras de son mari demeuré au Québec, peu avant que leur fille et leur garçon se joignent à leur accolade.

Une fois bien en sécurité au sol, la famille Marceau s'interroge maintenant sur les recours possibles contre Air Transat. «On nous offre 500 \$ de dédommagement, mais on a tous failli y rester!» s'indigne M^{me} Marceau. Les passagers ont également reçu une lettre d'excuse du président de la compagnie aérienne.

CHIASSON

Suite de la Une

noté M^{me} Chiasson en fixant intensément du regard Patrice Demers, le propriétaire de CHOI. Je portais un veston et, dessous, un vêtement ajusté à manches courtes. Si elle a enlevé le veston, c'est parce qu'il faisait chaud dans le studio et, au cours de l'entrevue, elle n'a jamais parlé vulgairement d'elle ni de personne d'autre, a assuré la demanderesse.

«Je suis allée à l'entrevue pour montrer qui j'étais physiquement, intellectuellement et académiquement, et afin que les propos cessent», de dire Sophie Chiasson. Pour elle, il était très clair que Fillion allait avoir une perception correcte d'elle.

Peu après, toutefois, d'autres propos ont été tenus. Pour surprendre Fillion, la présentatrice de météo revient à Québec. «J'étais déçue et fâchée d'avoir eu la gentillesse et le courage de me présenter à CHOI.» Plus tard, Jeff Fillion a lui-même déclaré en ondes qu'il s'était sauvé de M^{me} Chiasson pour ne pas la rencontrer, ce jour-là.

Et les propos continuent... Jusqu'à l'automne 2002. «Là, ça été l'explosion... la commotion à Québec, de relater Sophie Chiasson. Il m'a traitée de cruche vide, il a parlé de la grosseur de mon cerveau et de mes seins, que j'avais fait du millage...»

À ce stade, un avocat est mandaté pour signifier une mise

en demeure aux gens de CHOI et de Genex. Quant à la cible des propos, elle a l'occasion d'en entendre un enregistrement pour la première fois.

«Ce fut un choc total! Il n'y a pas d'autre expression, se remémore-t-elle. J'ai de la peine et je ne comprends pas.»

Pour envenimer les choses, Fillion lui téléphone après avoir reçu la mise en demeure et lui dit: «Tu iras nulle part avec ça. Ce sont des niaiseries.»

DU CHOC À LA PEUR

En février 2004, la terreur s'ajoute au reste lorsque Sophie Chiasson prend connaissance du fameux article du *Journal économique de Québec*, dans lequel Demers se targue de tout savoir des allées et venues de Sophie Chiasson. «Je me sens surveillée constamment», d'indiquer en pleurs la jeune femme habitant Montréal.

Même en janvier, assure-t-elle, Fillion a encore fait allusion à son corps. «Ça n'arrête pas, s'insurge-t-elle avec impuissance. Faudra-t-il que Dieu descende sur terre? Je ne sais plus quoi faire pour que ça arrête! J'étouffe et j'ai peur, même à Montréal, depuis la parution de cet article. Je me sens comme une prisonnière!»

La jeune femme se dit inquiète qu'une grosse machine comme CHOI soit toujours sur son «cas» et celui d'autres personnes. «Ma vie depuis cinq ans est sous microscope, image-t-elle. Je suis observée et on fait des rapports!»

EN BREF

Calage funeste
à la Dominicaine:
tué par 50 tequilas

■ SAINT-DOMINGUE — Un Dominicain est mort hier après avoir remporté un concours d'absorption de tequila, tandis que trois autres participants étaient hospitalisés dans un état grave, ont annoncé les autorités du pays. Ricardo Ivan Garcia, 21 ans, a bu plus de 50 doses de tequila lors d'un concours organisé dimanche soir dernier dans une discothèque de la capitale, Saint-Domingue, au cours d'une soirée mexicaine. Il a été hospitalisé dans un état grave, avant de succomber quelques heures plus tard, vraisemblablement d'un arrêt cardiaque causé par une surconsommation d'alcool, selon le procureur, Jose Hernandez Peguero. Trois autres participants au concours étaient toujours à l'hôpital dans un état grave, selon des membres de leurs familles. AP

CHEF

Suite de la Une

terminées, bien au contraire, écrit le directeur. Nous déplorons qu'on puisse même le penser.»

ENQUÊTES SECRÈTES

La direction du Service de police ne tolérera pas que des enquêtes en cours soient mises en péril, ajoute le rapport, précisant qu'aucune enquête en cours ne sera commentée ou identifiée. «La direction assure les autorités municipales que la pression sur ce milieu se poursuit activement et qu'aucun effort n'est épargné pour assurer la sécurité des jeunes et de la population en général.»

Le directeur général de la Ville, Denis de Belleval, se dit satisfait. «J'ai plus confiance dans le directeur et dans son état-major qu'en quiconque d'autre sur cette question et je pense que les élus vont faire de même», estime le directeur général.

Le chef de l'opposition, Paul Shoiry, est extrêmement déçu du rapport, car

il n'apprend pas grand-chose dans le document de 20 pages. Il devra attendre au comité plénier, le 17 mars, pour questionner le directeur de police. «J'espère qu'il va avoir des réponses claires parce que là ça a l'air d'être du niaisage, juge Paul Shoiry. Est-ce que le chef a suffisamment d'effectif? Et pourquoi Claude Larose ne va pas de l'avant avec ses mesures concrètes? Il est au pouvoir!»

Un autre rapport fait sur un coin de table de cafétéria, déplore le président du syndicat des policiers, Bernard Lerhé. «Des gangs de rue occupent des territoires présentement, mais on n'en parle pas, on parle seulement de l'opération Scorpion, remarque le policier Lerhé. On veut nier le problème.»

Les enquêteurs ne demanderaient pas mieux que d'apporter des informations nouvelles à la population, affirme le président du syndicat. «On pense que c'est avec la population qu'on peut combattre ce phénomène-là, dit-il. Si on ne les informe pas, ils ne nous appelleront pas, ils vont dire que ça ne donne rien d'appeler la police.» Le conseiller de Vanier, Richard Côté,

candidat dans le parti de Marc Bellemare, reste aussi sur sa faim. «Chez nous, il y a une grosse problématique de jeunes, de drogue dans les parcs, rappelle-t-il. Il y a eu des interventions de la police, mais ce n'est pas assez soutenu.»

RACISME?

De plus, depuis le meurtre du jeune Dominic Beaurpré, le conseiller municipal entend parler d'une montée de racisme à l'école secondaire Vanier. «Il y a une prévention à faire dans les écoles et c'est maintenant», insiste Richard Côté.

La prostitution juvénile a beau faire jaser beaucoup de candidats aux élections, le coordonnateur du Projet intervention en prostitution de Québec, Marc Drapeau, n'a pas encore vu l'ombre d'un financement supplémentaire. «Il me manque environ 300 000 \$ pour être capable de maintenir mon effectif et de rencontrer 7000 jeunes dans les écoles par année, dit Marc Drapeau. Si mon financement n'est pas rétabli, je vais m'enligner sur une liste d'attente de six à neuf mois.»

PRÉCISION

Quelques imprécisions ont été commises dans les réponses au *quiz* de Jean Souldard publiées dans notre livraison de samedi dernier. Le traversier de Montmagny va bien à l'Île-aux-Grues et non à Grosse Île. Le mont Jacques-Cartier, en Gaspésie, est la plus haute montagne du Québec «habité», mais le plus haut sommet du Québec est le mont d'Iberville, dans le Grand Nord près du Labrador. L'adresse du Massif du Sud est bien Saint-Philémon et non Buckland. Nos excuses et surtout, ne tirez pas toutes les tomates à notre rédacteur en chef invité Jean Souldard!

RÉSULTATS	
LOTTO QUÉBEC	2005-03-07
03 07 12 15 17 18 27 28 30 31	32 41 42 43 49 52 60 65 67 69
Extra	218015
NUMÉRO	218015
Si vous avez un problème de jeu	

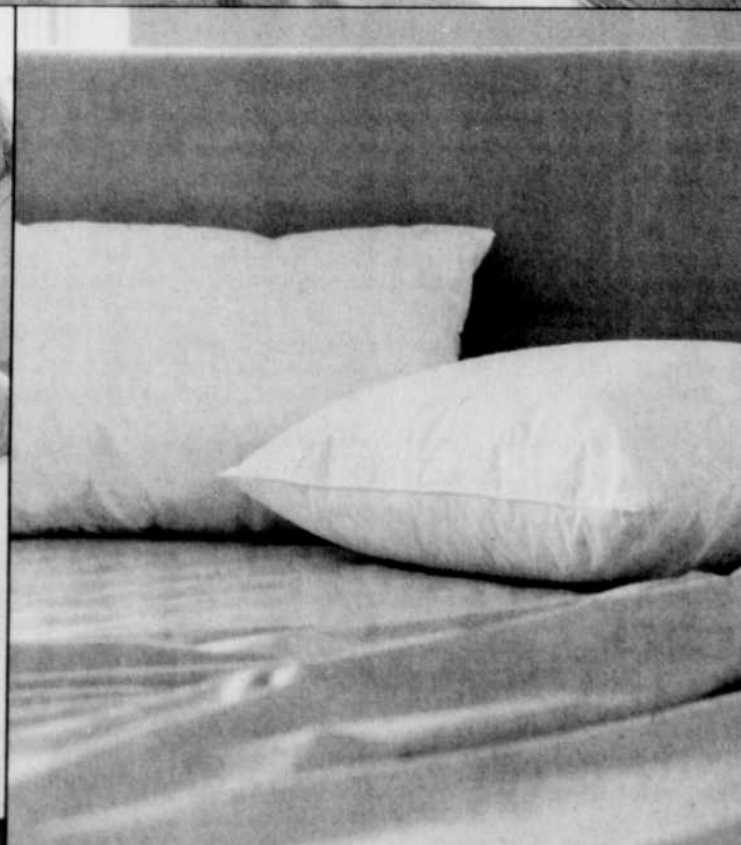
La Lingère

LES ESSENTIELS-CONFORT SIMONS POUR DES NUITS BIEN HABILLÉES!



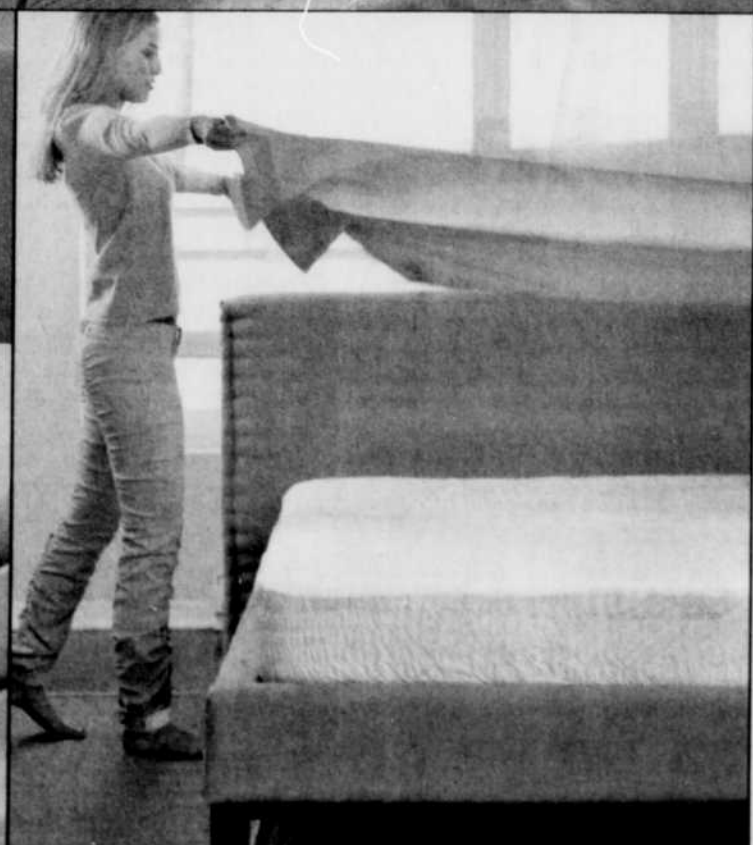
89.⁹⁵ Jumeau 66x90 pouces bourre 22 onces
LA COUETTE DUVET BLANC -CHÉRUBIN-

Luxueuse, légère, cette couette offre le confort douillet de la bourre en duvet blanc de canard de première qualité. Construction en boîtes décalées, enveloppe pur coton blanc 260 fils au pouce afin de retenir et de maintenir la bourre bien en place. Formats surdimensionnés : double 84x90 / 30 onces 119.95, grand 90x95 34 onces 139.95, très grand 108x95 / 40 onces 169.95



14.⁹⁹ Standard 20x26 pouces, bourre 32 onces
L'OREILLER EN PLUMETTES -CHÉRUBIN-

Confectionné de fines plumettes d'oiseaux aquatiques de première qualité, cet oreiller offre une bourre gonflante qui procure un maintien idéal si vous dormez sur le côté et reprend sa forme même après un usage prolongé. Enveloppe luxueuse pur coton 260 fils au pouce. Grand 20x29 pouces 40 onces 16.99, très grand 20x36 pouces 48 onces 19.99



29.⁹⁵ Jumeau
LE PROTÈGE-MATELAS DE LUXE -DUVETINE-

Dessus pur coton blanc satiné, 220 fils au pouce, matelassé en canaux afin d'accroître le volume de la bourre polyester très généreuse et de vous procurer un confort supérieur. Pourtour haute tenue «Expand-a-Grip» qui s'ajuste parfaitement même sur les matelas ayant jusqu'à 18 pouces d'épaisseur. Double 39.95, grand 49.95, très grand 59.95

simons

ACTUALITÉS

Sans gouvernail à 31 000 pieds

Le A310 d'Air Transat a perdu une pièce de 7 à 10 mètres de haut

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

■ La rupture d'un pivot du gouvernail de direction ou une faille dans la structure même du gouvernail pourraient expliquer le bris majeur causé à l'avion d'Air Transat, qui ramenait à son bord samedi 261 passagers de Varadero vers Québec.

C'est du moins ce qu'avance Yvan-Mi-ville Des Chênes, spécialiste en aéronautique. «C'est incroyable», déclare celui-ci à la vue de photographies de la queue arrière endommagée de l'Airbus A310 prises à l'aéroport de Varadero. L'appareil a fait demi-tour à l'approche des côtes floridiennes un peu moins d'une demi-heure seulement après son décollage de Cuba parce qu'il venait de perdre en presque totalité son gouvernail de direction.

La pièce en cause, d'une hauteur estimée entre 7 et 10 mètres, est faite de matériaux composites renforcés de fibre de carbone. «Il y avait probablement une faille qui n'a pas été détectée dans le matériau ou peut-être qu'un des pivots a cassé et a entraîné tout le reste du gouvernail. À la vitesse

se que l'air passe là, on peut comprendre que ça a arraché», raconte M. Des Chênes. L'appareil volait alors à une altitude de 31 000 pieds.

«Le bris a désengagé le pilotage automatique et a déstabilisé le vol. C'est là que tout le monde est partie de côté», ajoute le spécialiste, faisant référence aux turbulences provoquées par la perte d'une pièce aussi essentielle pour diriger l'appareil, mais il assure que «la sécurité des passagers n'était pas en jeu».

SECONDES D'ANGOISSE

Au même moment, un avertissement visuel allumé sur le tableau de bord a dû indiquer à l'équipage le désengagement du pilotage automatique. Le commandant de bord a donc été obligé de passer en pilotage manuel. M. Des Chênes estime qu'ont dû se passer de longues secondes d'angoisse avant de pouvoir rééquilibrer l'Airbus. «J'imagine que le pilote a tenté de stabiliser l'appareil à l'aide des palonniers (pédales) parce qu'il ne savait pas à cet instant que le gouvernail était arraché. Il savait qu'il y avait un bris dans son fonctionnement, mais il n'en connaissait pas la nature. Il a aussi arrêté la montée et a réduit la vitesse pour minimiser les turbulences.»

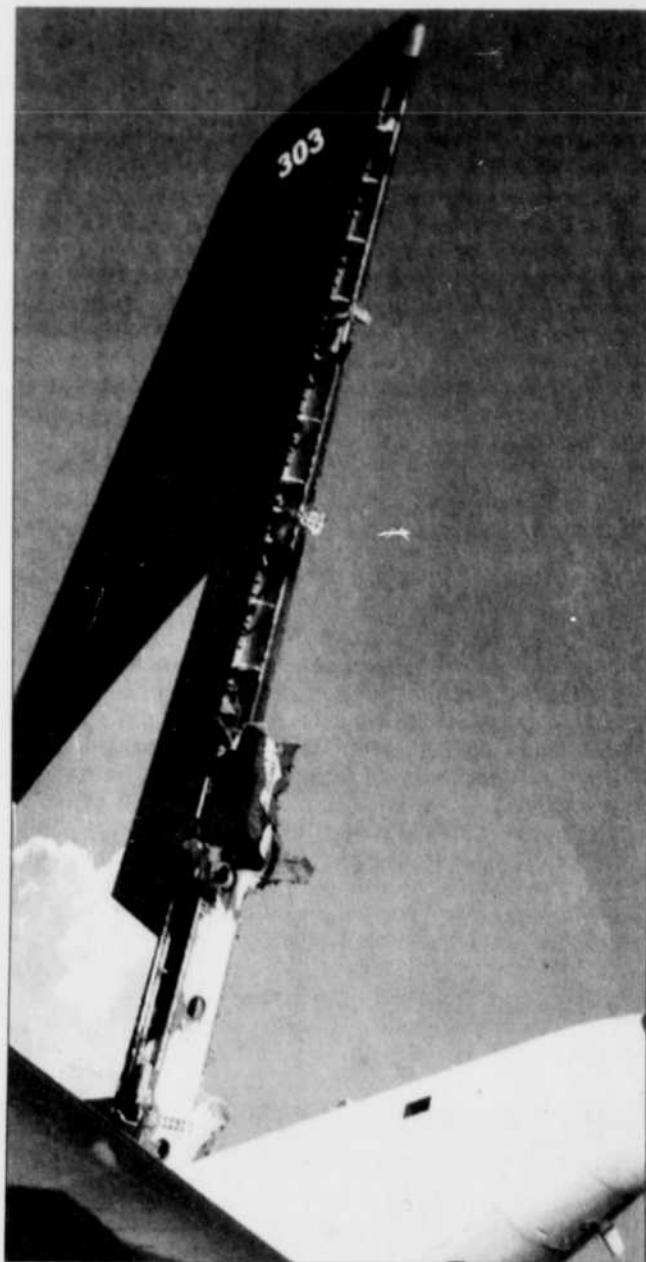
Malgré les apparences, et comme l'équipage l'a prouvé, l'avion demeure manœuvrable dans de telles conditions, insiste M. Des Chênes. «Lorsqu'ils ont décidé de faire demi-tour, deux applications s'offraient à eux. Premièrement, le pilote pouvait utiliser le bâton de commande (le manche à balai) pour faire pencher l'appareil et le faire tourner comme s'il était en flottage sur l'air. Ou encore, il pouvait réduire le régime des moteurs d'un côté de l'appareil.»

Ici, M. Des Chênes croit que la première option a été choisie. Le Bureau de la sécurité des Transports du Canada a dépêché à Cuba deux de ses membres qui mèneront l'enquête avec les autorités cubaines. Encore faut-il savoir exactement ce qui a provoqué la perte du gouvernail. Entre-temps, les neuf autres appareils Airbus A310 d'Air Transat ont passé avec succès l'inspection de leur gouvernail de direction. Une vérification demandée à la suite du bris survenu sur le vol TS 961. Ils ont, depuis, repris du service.

Un expert estime que la sécurité des passagers était assurée



C'est la partie mobile, derrière la queue de l'appareil, qui sert de gouvernail. C'est cette pièce imposante qui s'est désagrégée en vol.



Les maniaques de l'aviation ont tôt fait hier de se procurer des photographies de l'Airbus A310 qui a perdu son gouvernail de direction samedi lors d'un vol Varadero-Québec. Dans le site www.airdisaster.com, des internautes ont mis la main sur des clichés révélateurs des importants dommages causés à l'appareil.

Sophie Chiasson au bord de l'épuisement

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

■ Depuis 2002, Sophie Chiasson se sent plus fatiguée, plus anxieuse, plus vulnérable et plus susceptible. De plus en plus, elle a de la difficulté à dormir, de sorte qu'elle doit prendre des médicaments pour ses crises d'angoisse et pour son insomnie.

Pour illustrer les dommages subis par la jeune présentatrice de météo, ses avocats, M^{me} Anik Bernatchez et Vincent Gingras, l'ont interrogée hier sur les retombées qu'ont eues sur elle les propos de Jeff Fillion et de ses acolytes. «Depuis le début du procès, je suis affaiblie», a indiqué la demanderesse qui a

quand même dû demeurer debout toute la journée, hier, pour son témoignage.

«J'ignore comment je fais pour être debout, a-t-elle avoué, mais si c'est le prix à payer pour que ça arrête, je l'assume. Je ne veux plus entendre parler de moi à CHOI! Je pense qu'on a fait assez d'argent sur mon dos et sur celui de plein de monde.»

Originaire de Québec, l'animatrice de 30 ans confie être gênée d'y être reconnue. Aussi ne sort-elle plus comme avant lorsqu'elle vient dans la Vieille Capitale.

Depuis que Jeff Fillion a commencé à parler d'elle, Sophie Chiasson n'a d'ailleurs plus jamais reçu d'offre de travail à Québec. À Montréal, elle estime avoir même changé sa façon de travailler et elle fait encore plus attention à sa tenue, même si elle affirme ne jamais s'habiller de façon vulgaire.

Pour elle, les autocollants «Liberté» que les auditeurs de CHOI ont commencé à appliquer sur leurs voitures au début du combat contre le CRTC constituent une forme d'agression. «Ils sont partout, s'exclame-t-elle. Je n'ai rien contre ces gens, tient-elle à préciser à deux reprises, mais j'ai peur d'être reconnue par eux. Que pensent-ils de moi? Qu'ont-ils entendu?»

CONTRE-INTERROGATOIRE

En contre-interrogatoire, au cours de l'après-midi, l'avocat de Genex, M^{re} René Dion, n'a pas fait mystère de son intention de démontrer qu'au moment

où ses clients ont tenu leurs propos, la notoriété de Sophie Chiasson était très relative. «Elle n'a pas toujours fait attention à sa réputation dans certains milieux et elle n'a pas une excellente réputation», a affirmé l'avocat en annonçant qu'il aura des témoins pour soutenir son assertion.

«Je suis humaine, a répliqué à un certain moment Sophie Chiasson. Je m'amuse et j'ai une vie sexuelle.»

L'avocat de Genex met en doute la réputation de la jeune femme

Par ailleurs, la jeune femme a admis avoir des trous de mémoire lorsqu'elle prend un verre. Un phénomène moins fréquent aujourd'hui, a vite ajouté la demanderesse qui croit avoir la réputation d'une «fille de party», ce qui, dans son esprit, signifie qu'elle s'amuse et prend un verre.

Interrogé par le juge Yves Alain, de la Cour supérieure, M^{re} Dion a indiqué qu'il en aura encore pour une demi-journée, voire une journée entière, à contre-interroger Sophie Chiasson. Lorsque le juge Alain a dit vouloir en finir cette semaine, l'avocat a répliqué que ce sera difficile, compte tenu que l'un de ses témoins, Dominic Gauthier, occupe le poste de directeur de l'équipe de ski acrobatique du Japon. Ce dernier, de préciser M^{re} Dion, a participé à un party avec Sophie Chiasson.



Sophie Chiasson témoignait hier pour la première fois.

LE SOLEIL, PATRICIE LAROCHE

La distinction Laurier

Le plus grand concessionnaire
Pontiac-Buick de l'est du Québec

- Le service triple couronne : nous la méritons depuis 9 années d'affilée pour notre excellent service

1999 2000 2001 2002 2003 2004



TOUT EST POSSIBLE

PONTIAC BUICK Cadillac GMC

Nouveau

Pontiac G6

Moteur 3,5l, 200 H.P., V6

Location 48 mois
Comptant 3747\$

249\$ / mois

Pontiac Montana SV6

Moteur 3,5l, 200 H.P., V6



* Location 48 mois 80 000 km, 0,12\$ km excédentaire. Comptant Buick Allure 3994\$, Pontiac G6 3747\$, Montana SV6 6509\$. Taxes en sus ou échange équivalent, tout réseau GM inclus. Photos à titre indicatif.

3001, avenue Kepler, Sainte-Foy
(aut. Charest, sortie Blaise-Pascal)

www.laurierpontiac.com

659-6420

Bulck Allure CX

Moteur 3,8l, 200 H.P., V6

269\$ / mois

Location 48 mois
Comptant 3994\$

Nouveau

209\$ / mois

Location 48 mois
Comptant 6509\$
ou échange équivalent

Hamad est au poste, Chagnon et Séguin sont absents

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

Sam Hamad a répondu « présent », hier matin, à la réunion hebdomadaire des députés de Jean Charest. Yves Séguin et Jacques Chagnon, ses deux collègues qui ont été exclus en même temps que lui du Conseil des ministres, le 18 février, étaient aux abonnés absents.

Il s'agissait d'une première sortie publique pour M. Hamad. Le député de Louis-Hébert a été parmi les premiers à s'amener à la rencontre.

Le politicien avait été sonné par la décision du premier ministre de le rétrograder. Hier, il s'est contenté de répondre à une seule question des journalistes.

Il s'est dit habité « par un sentiment de fierté. Je suis très fier. Je représente toujours les citoyens de la circonscription de Louis-Hébert. Je vais continuer de les servir. »

Les deux autres victimes du remaniement ministériel brillaient par leur absence. M. Séguin, qui représente Outremont, se trouve en France, fort probablement pour des vacances.

L'entourage du chef du gouvernement a insisté pour faire préciser que M. Chagnon sera à l'Assemblée nationale, aujourd'hui, pour la rentrée parlementaire. Le député de Westmount avait des obligations dans sa circonscription, a-t-on fait valoir.

Des sources libérales ont indiqué que MM. Hamad et Chagnon auront bientôt droit à une prime pour présider respectivement la commission parlementaire sur les finances publiques et celle sur l'éducation. Le seul élu libéral qui demeure sans supplément à son salaire de député — 79 863 \$ — est Yves Séguin.

PATIENT ISOLÉ À ROBERT-GIFFARD

Le personnel infirmier voulait « casser » son comportement

Sept membres de l'OIIQ répondent de leurs actes devant un comité de discipline

STÉPHANIE MARTIN
SMartin@lesoleil.com

C'est pour éviter de renforcer un comportement mésadapté que l'équipe responsable des soins d'un patient de Robert-Giffard a choisi de le maintenir en isolement pour la quatrième journée consécutive et de ne pas nettoyer sa chambre en janvier 2003.

C'est ce qu'on a pu apprendre lors de la reprise des auditions disciplinaires en Cour fédérale au palais de justice de Québec, hier. L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) reproche à sept de ses membres d'avoir « commis des actes dérogatoires à la dignité de la profession ». Un patient a été laissé dans des conditions insalubres du 30 décembre 2002 en soirée au 6 janvier 2003.

La syndic adjointe de l'OIIQ, Ginette Fortin, est venue déposer en preuve les résumés des rencontres qu'elle a eues avec trois accusés, Linda Gauthier, Marc Dubé et Christian Langevin. Déjà, le comité de discipline avait pris connaissance en novembre des témoignages des autres intimés : Joanne Lavoie, Linda Laforest, Line Goulet et Josette Dufour.

L'infirmier Christian Langevin était en poste à titre de chef d'unité par intérim pendant toute la durée de l'isolement. Il a indiqué à la syndic qu'après quatre jours, le 3 janvier, il a visité la chambre en question. Le patient s'était souillé avec ses excréments et avait sali ses murs.

D'un commun accord avec l'éducateur en charge de l'usager, il a décidé

de le laisser dans sa chambre pour ne pas donner de l'attention à un comportement mésadapté et risquer de le renforcer.

LE PATIENT ÉTAIT CALME

M. Langevin a affirmé que l'éducateur craignait une altercation si on tentait de sortir l'homme de sa chambre. On risquait que lui ou un membre du personnel soit blessé. Pourtant, M. Langevin a affirmé à quelques reprises que le patient était calme lors de sa visite. L'infirmière Linda Gauthier, qui effectuait le quart de nuit, a aussi constaté qu'il était paisible ce jour-là.

La procédure dit clairement qu'en cas d'un isolement qui dure plus de 72 heures, il faut contacter le médecin traitant. M. Langevin a admis à la syndic ne pas être au courant de cette mesure. Il ne l'a donc pas fait, pas plus qu'il n'a parlé à l'infirmière du cas du patient, consulté le plan d'intervention ou donné d'instructions aux éducateurs.

L'infirmier dit s'être fié à l'équipe en place cette journée-là puisqu'il ne connaissait pas beaucoup le cas de ce patient.

Concernant deux autres accusations portées contre lui, Christian Langevin a plaidé coupable, hier. On lui reprochait, à deux reprises, d'avoir omis d'inscrire au dossier d'un patient une note indiquant qu'il l'avait emmené chez lui. Il n'a pas été possible d'en savoir plus sur les faits reprochés. L'accusé reviendra en cour pour la représentation sur la sanction.

Le comité entendra l'expert de la partie plaignante le 18 mars, ce qui complètera la preuve.



Des étudiants ont passé la nuit dans un « bidonville » érigé sur la colline.

PRÊTS ET BOURSES

Les étudiants essuient une douche froide

Les 103 millions \$ soustraits du régime n'y seront pas réinvestis, affirme Fournier

VIOLAINE BALLIVY
VBallivy@lesoleil.com

■ Douche froide pour les étudiants : le ministre de l'Éducation Jean-Marc Fournier a clairement fait savoir hier que le gouvernement ne réinvestirait pas les 103 millions \$ tronqués l'an dernier au régime de prêts et bourses, faute de moyens.

« Les marges budgétaires que l'on scrutait en ce moment ne sont pas à la hauteur des 100 millions \$ que les étudiants espèrent », a fait savoir hier le ministre lors d'un point de presse à Québec. Jean-Marc Fournier a répété qu'il était « sensible » aux préoccupations des étudiants au sujet de l'endettement, mais affirme du même souffle que « l'argent est rare. Je souhaite que l'on arrivera à trouver des solutions, mais c'est d'abord une question budgétaire ».

Maintenant la ligne dure avec les étudiants, le ministre a aussi critiqué sans détour leurs moyens de pressions et déclaré que la grève générale illimitée constitue un moyen radical irresponsable. « On peut faire la grève une journée ou deux pour faire passer un message, mais tout le monde dans la société a des responsabilités. Le concept de grève illimitée ne correspond pas à cette responsabilisation. »

Des propos qui n'ont pas manqué d'attiser la colère des 68 000 grévistes. « Le gouvernement a investi en santé, il promet des baisses d'impôts et quand arrive le tour de l'éducation — officiellement l'une de ses priorités — il affirme qu'il n'a pas d'argent. De l'argent, il y en a, mais Québec choisit de ne pas l'investir en éducation » dénonçait hier Eric Martin, porte-parole de la CASSEE, une coalition formée de la majorité des associations universitaires et cégépiennes.

en débrayage. Cette dernière doit rencontrer le ministre demain mais, à la lueur de ces nouvelles déclarations, se fait peu d'illusions. « On ne va sûrement rien régler », convient M. Martin.

Pire, la présidente de la Fédération étudiante collégiale (FECQ), Julie Bouchard, pense que l'attitude de Jean-Marc Fournier va polariser les positions. « Il ne fait qu'attiser la grogne sur les campus. Les étudiants ne se laisseront pas bernier et continueront la grève. »

La critique de l'opposition, Pauline Marois, n'a pas été très tendre non plus envers son vis-à-vis et l'a accusé de répéter les erreurs de son prédécesseur Pierre Reid. « Il baisse les bras dès son arrivée », a-t-elle déclaré, affirmant que M. Fournier pourrait, s'il le voulait, convaincre M. Charest de gonfler l'enveloppe de son ministère.

Les étudiants ont amorcé hier une deuxième semaine intensive de manifestations. Une trentaine d'étudiants de Québec devaient passer la nuit sous la tente devant l'Assemblée nationale, alors qu'à Montréal, une poignée de militants de la FECQ ont érigé un campement permanent devant les bureaux du ministère de l'Éducation. Des étudiants promettent de s'y relayer jour et nuit jusqu'à ce que les 103 millions \$ soient réinvestis.

Avec la PC

NOS COLLECTIONS
PRINTEMPS
RÉINVENTENT LA
FEMME
EN VOUS



delmod

Un impératif
de la nouvelle
saison, l'élégant
tailleur pantalon,
à la fois distinctif
et combien
pratique.

Tailles 4 à 22 ans

FERMÉ LE DIMANCHE

**LUCETTE
LAMONTAGNE**
boutique

828, avenue Myrand, Sainte-Foy
681-0249

LUCIA



Coloris :
rose pâle
gris pâle

Ouverture rayon
grandes tailles,
jusqu'à 20 ans

Danielle Morali

Place Ste-Foy 656-9141

✓ 30 ans d'expérience ✓ 9 conseillères en mode ✓ 2 couturières à votre service

Régie des rentes du Québec

Place aux femmes !

Parce que pour les femmes, la planification financière de la retraite, c'est différent !

www.rrq.gouv.qc.ca

Régie des rentes
Québec





Lettre à Sophie

Normand PROVENCHER NProvencher@lesoleil.com

Chère Sophie,

Tout d'abord, permets-moi de te tutoyer même si on ne se connaît ni d'Ève ni d'Adam. Je t'ai peut-être vue une fois ou deux à Météo Média, il y a longtemps, annoncer du gros soleil ou de la « schnoutte » comme c'est le cas ce matin, mais ton visage a fini par se perdre dans un épais brouillard cathodique.

À vrai dire, tout ce que je sais de toi, je l'ai appris dans les journaux et hier, au palais de justice, lors de ton témoignage au procès en diffamation que tu as intenté contre Jeff Fillion et sa gang. Par exemple, j'ignorais que tu venais de Québec, que tu avais fait toutes tes études ici, que tes parents y vivaient toujours. J'ai aussi appris hier que tu aimais souvent prendre la 20 pour venir voir ton monde, maintenant que tu fais carrière à Montréal.

Mais ça, c'était avant. Avant que Jeff Fillion décide de te prendre en grippe comme il sait si bien le faire. Un bon matin, il y a quelques années, lui et ses petits amis ont décidé qu'ils te rentraient dedans. Et le matin d'après, et l'autre matin. Tu as maintenant moins le goût de venir à Québec. Je te comprends.

Pourquoi toi et pas une autre, c'est sans doute la question que tu ne cesses de tourner dans ta tête. Comme tu l'as dit hier, après tout, tu es seulement une fille de 30 ans, normale, sans histoire, qui essaie seulement de faire une carrière dans les médias, sans faire de mal à personne.

Je risque une réponse plate: parce que c'était ton tour, ou une encore plus conne, parce que tu es une fille, pas n'importe quelle fille, une fille qui fait la météo, et s'il y a quelque chose qui semble énerver l'animateur de CHOI, c'est une fille pas trop moche qui fait la météo.

Je pourrais te dire aussi qu'il est comme ça, le Jeff, chaque matin, il a son quota de monde à ramasser et, à l'occasion, surtout en période de sondages, il se débrouille pour en rincer un plus qu'un autre. Et lorsque c'est une fille qui fait la météo et qu'elle n'est pas trop moche, on dirait que c'est plus payant, parce que ça éoustille davantage les gars qui ont un anticyclone entre les deux oreilles.

D'ailleurs, comme toi, j'ai été étonné de l'absence de l'animateur de CHOI, hier. S'il y a quelqu'un qui se devait d'être là pour écouter ce que tu avais à dire, c'était bien lui, ne serait-ce que pour constater tous les dommages collatéraux qu'il peut provoquer avec son micro. Peut-être avait-il décidé d'aller se recoucher après son émission – la destruction de réputation, ça épuise son homme –. Peut-être a-t-il eu peur de la tempête de neige qui s'en venait, peut-être aussi se foutait-il carrément de ce que tu avais à raconter, ce qui ne serait pas une première dans son cas.

J'aurais aimé, Sophie, qu'il entende ce que tu avais à dire, là, en plein tribunal, car tu l'as fait avec un cran et un aplomb remarquables. Tu aurais pu prendre l'argent que t'offrait le patron de

CHOI, Patrice Demers, et laisser aller les choses. Il y a autant de raisons d'abandonner une poursuite qu'il y en a de continuer. Tu as choisi le chemin le moins fréquenté, le plus éprouvant, et c'est tout à ton honneur. J'ignore si j'aurais eu ton courage d'aller aussi loin.

Pendant plus de deux heures, seule à la barre, dos aux journalistes, je t'ai écouté livrer ton témoignage. Visiblement, tu en avais gros sur le cœur. Pour la première fois depuis des années, tu pouvais enfin répliquer publiquement aux injures de CHOI. Malgré une fatigue évidente, tu as livré au juge toute l'histoire, telle que tu l'avais vécue, l'autre version, celle qu'on n'entend jamais à la radio.

Entre une gorgée d'eau et un papier mouchoir pour essuyer ta peine, tu t'es souvenue de tout ce que tu aurais préféré ne jamais avoir vécu. Tu as tenté d'expliquer du mieux que tu le pouvais les sentiments qui t'habitent depuis que Fillion et son équipe t'ont couverte de ridicule, traitée de tous les noms, laissée croire que si tu avais un boulot à la télé, c'était parce tu étais équipée pour veiller tard et que tu savais faire des choses en privé au patron.

Je t'écoutais parler avec déférence au juge, chère Sophie, et je me disais que si tu avais été un homme, que tu avais un boulot à la télé et que tu avais une belle gueule et tout, on ne serait pas là, en plein procès. Si tu avais été un homme, Fillion n'aurait jamais fait allusion à la grosseur de ce que tu aurais pu avoir entre les deux jambes, à la

façon de t'habiller, il n'aurait jamais dit que tu avais eu ta job en faisant une pipe au patron.

À l'époque, au nom de la sacro-sainte liberté, Fillion et ses petits amis se bidonnaient des vulgarités et des blagues à ton égard. Ils se bidonnaient comme ils l'ont fait aux dépens de tant de monde, en se disant que si leurs victimes étaient offusquées, elles n'avaient qu'à poursuivre. Tu as décidé de les prendre aux mots, Sophie, tu as décidé d'aller jusqu'au bout. Sans le savoir, ils venaient de tomber sur une battante, une vraie, avec de la détermination à revendre et du feu dans les yeux.

Si c'était à refaire, Sophie, j'ignore ce que tu ferais. J'ose penser que tu ferais la même chose, même s'il y a un gros prix à payer. Ton estime de toi en a pris un coup. Tu as peur, tu te sens surveillée, épiée, tu crains pour ta sécurité, du moins lorsque tu viens à Québec. La vue d'un autocollant CHOI, dans la vitre d'une automobile, te met tout à l'envers. Tu regrettes peut-être d'avoir poussé l'affaire jusqu'au bout, mais ce ne devrait pas être le cas. La semaine dernière, ton père a déclaré en cour qu'il était fier de toi. Je crois que c'est le cas de beaucoup de monde à Québec, qui commence à en avoir ras le pompon du mépris radiophonique et de ces animateurs démagogues qui confondent la liberté avec le droit au lynchage public.

Je terminerai en te disant seulement ceci: chapeau, Sophie!

Deux frères siamois séparés avec succès à Toronto

TORONTO (PC) — Des chirurgiens de l'Hôpital de Toronto pour enfants sont parvenus hier à séparer deux frères siamois âgés de sept mois. Les enfants, originaires du Zimbabwe, étaient liés par l'abdomen et partageaient le même foie.

« L'intervention chirurgicale s'est déroulée comme prévu, sans complications inattendues », a fait savoir le Dr Jacob Langer, qui dirigeait l'équipe de 25 médecins, infirmières et autres membres du personnel qui ont pratiqué l'intervention, d'une durée de plus de cinq heures.

Les médecins se disent optimistes pour la suite des choses, mais les petits patients devront demeurer sous surveillance à cause des risques d'infection et d'hémorragie, a expliqué le Dr Langer.

CRITIQUE

Tinashe et Tinotenda sont gardés à l'unité des soins intensifs, où ils sont branchés à des systèmes de maintien des fonctions vitales.

Leur état est considéré comme critique, ce qui est normal après ce type d'intervention, a indiqué l'hôpital. Les deux garçons ont un bec-de-lièvre, qui sera corrigé lorsqu'ils seront remis de l'opération d'hier.

Les jumeaux, arrivés à l'hôpital pour enfants au début de décembre en compagnie de leur mère et d'une infirmière, sont le 10^e couple de jumeaux siamois à être séparé à cette institution de renommée mondiale.

L'opération a débuté vers 9 h 30, et les frères ont été séparés à 11 h 20. L'intervention s'est alors transformée en deux interventions distinctes, a fait savoir l'hôpital dans un communiqué.

Dans le cas de Tinashe, la chirurgie a pris fin à 13 h 15, après près de quatre heures; elle s'est terminée à 14 h 40 pour Tinotenda.

La séparation de siamois est une procédure souvent complexe impliquant plusieurs spécialités médicales, dont chacune intervient à son tour à mesure que l'intervention progresse. L'opération d'hier a exigé la participation de deux chirurgiens généralistes, deux chirurgiens plasticiens, deux anesthésistes, huit infirmières et bon nombre de rési-

dents en chirurgie et en anesthésie. Mais la séparation de bébés joints à l'abdomen, sans que le cœur ou la poitrine soient impliqués, demeure probablement l'une des interventions les plus faciles de ce type de chirurgie, a souligné le Dr Paul Colombani, chef de chirurgie pédiatrique au Centre pour enfants John Hopkins.



Les deux frères siamois alors qu'ils étaient toujours liés par l'abdomen.



À LÉVIS, CHEZ PAQUET NISSAN

NOUS PAYONS LES **4** PREMIERS VERSEMENTS À LA LOCATION

LE SOLDE SIGNEZ NISSAN

SENTRA 1.8 | 2005

LOUEZ À PARTIR DE **189\$/MOIS*** **OU** Recevez un chèque au porteur de **1 000\$ sur achat** **13 965\$***

+ 0\$ dépôt de sécurité



PAQUET NISSAN 3580, boul. de la Rive-Sud, Lévis
838-3838
www.paquetnissan.com

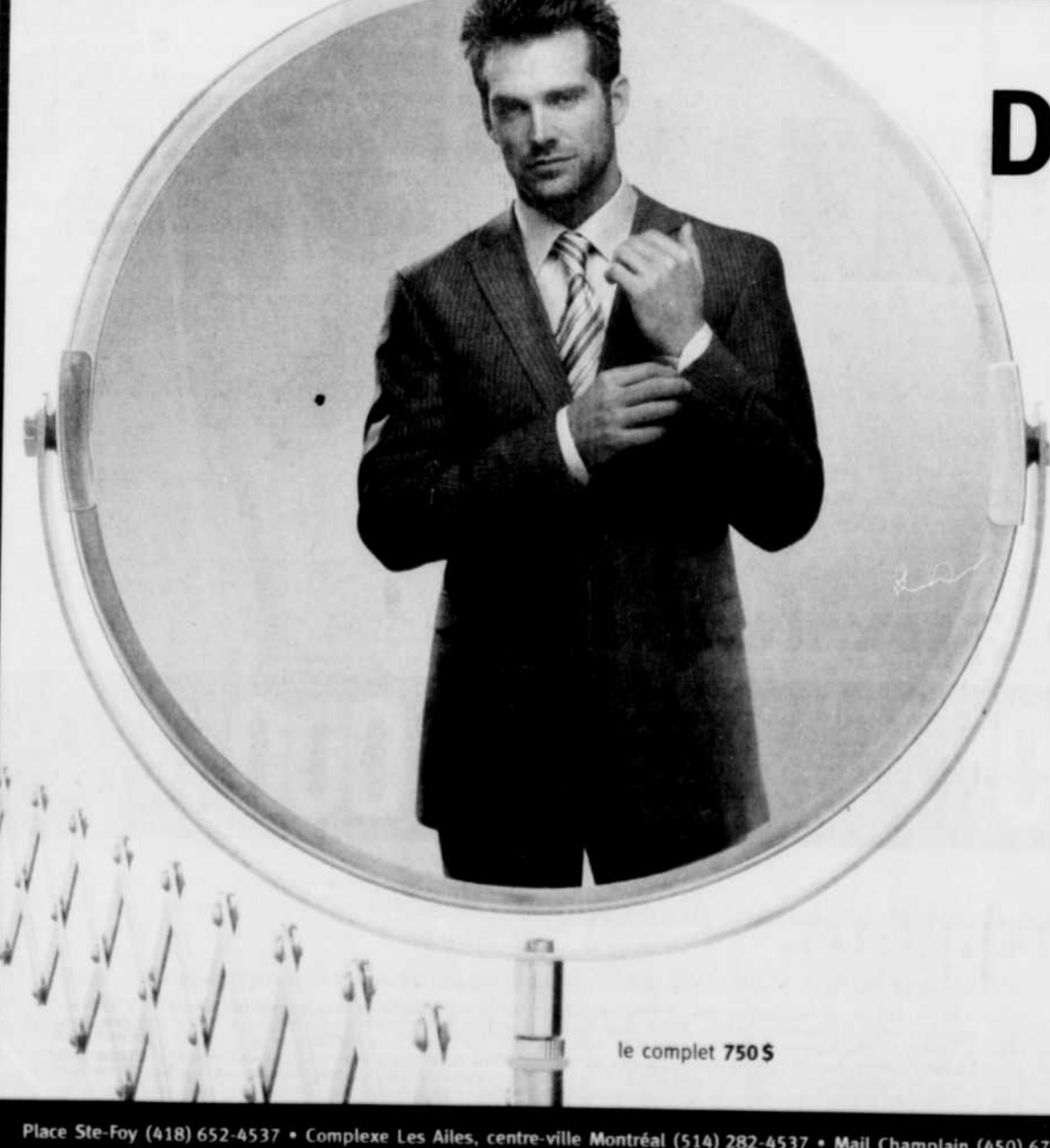


Paquet Nissan
vous amène le beau temps!

Venez faire un essai routier, tournez la roulette chanceuse et gagnez...

PAQUET NISSAN
L'expert des fins, Lévis
Téléphone: (418) 838-4181 • www.paquetnissan.com

*Offres complètes chez Paquet Nissan. Modèles illustrés à titre indicatif.



Des marques à votre image!

strellson

Démarquez-vous avec la collection Strellson, offerte au rayon homme chez

AILES

LES AILES DE LA MODE

le complet 750\$

Place Ste-Foy (418) 652-4537 • Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537 • Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537

www.lesailles.com

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE BÉRYLLIUM

Trop chère pour les travailleurs atteints de béryllose

THIERRY HAROUN
Collaboration spéciale

MURDOCHVILLE — Alors qu'une conférence internationale sur le béryllium (un métal cancérigène) s'ouvre ce matin à l'Hôtel Hilton Bonaventure de Montréal, des personnes atteintes de béryllose de Murdochville manifesteront toute la journée à l'extérieur de l'hôtel pour dénoncer leur exclusion de ce colloque qui se déroule jusqu'à vendredi.

« Nous sommes extrêmement déçus d'avoir été exclus de ce colloque, et ce pour des raisons financières notamment », a dit le porte-parole du Groupe de la béryllose et ex-travailleur de la fonderie de Noranda à Murdochville, Ghislain Marin. Ce dernier a fait pression auprès de différents ministères et instances de la santé ces derniers mois afin que ses collègues et lui obtiennent un droit d'accès gratuit à ce congrès en raison des coûts élevés d'inscription s'élevant à près de 700\$.

Une démarche qui s'est soldée par des fins de non-recevoir de la part des

ministères de la Santé et du Travail de même que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), instigateur de cet événement scientifique qui compte accueillir près de 240 participants.

M. Marin explique les refus d'aide financière du fait que certaines personnes atteintes de béryllose, risquent de déranger les représentants syndicaux, les industriels et les intervenants en santé qui font partie du colloque. « Rappelons que la CSST a récemment rendu public un rapport accablant démontrant les manquements dont ont fait preuve Noranda, le syndicat des Métallos et le CLSC de Murdochville dans le dossier de la béryllose, une maladie pulmonaire incurable causée par l'exposition à la poussière de béryllium.

« Écoutez, nous (l'IRSST) sommes un organisme à but non lucratif et ce colloque est financé à même les frais d'inscription », a déclaré Jacques Millette, porte-parole de l'IRSST, soulignant

aussi que jamais son institut « n'a interdit à quiconque de participer au colloque ». À la demande d'aide financière adressée par M. Marin à l'IRSST, Jacques Millette répondait par lettre (le 18 novembre) que sans « restreindre le droit d'entrée des travailleurs, vous comprendrez qu'il ne s'agit pas d'une activité grand public mais bien d'une conférence scientifique ».

Du même avis, Jean-Pascal Bernier, l'attaché de presse du ministre du Travail, Laurent Lessard, soutient que ce colloque s'adresse principalement « aux experts internationaux ». À cela, Ghislain Marin répond : « C'est manquer de respect à notre intelligence... ». Le porte-parole de la CSST, Daniel Legault dit de son côté que « nous, à la CSST, n'avons pas le mandat de payer la participation des travailleurs à des colloques ».

Cathy Rouleau, l'attachée de presse du ministre de la Santé, Philippe Couillard, a déclaré au SOLEIL que la demande d'aide financière logée par Ghislain Marin ne cadre pas dans le budget discrétionnaire de son ministère.

Infectés sans avoir mis les pieds dans la fonderie

(La Presse) — Sans jamais avoir mis les pieds dans les installations de la Fonderie Horne, le propriétaire d'un garage ainsi qu'une employée d'un commerce de nettoyage de vêtements de Rouyn-Noranda ont contracté la béryllose chronique, une maladie pulmonaire incurable étroitement liée à l'exposition à la poussière ou à la fumée toxique de béryllium.

« Pendant des années, j'ai lavé les salopettes sales des soudeurs, des plombiers et des électriciens sous-traitants qui travaillaient à la fonderie, mais on ne m'a jamais avertie que ça pouvait être dangereux pour ma santé, explique Sylvie Maillée, ex-employée du Nettoyeur Place Rouanda, une entreprise qui avait un contrat de service avec plusieurs sous-traitants de Noranda. Je ne portais même pas de masque pour me protéger quand je mettais le linge dans la machine. »

Après avoir souffert de ce qu'elle croyait être une grave pneumonie qui tardait à guérir, la travailleuse a finalement passé des tests au CLSC et a appris en 2002, près de 20 ans après son embauche, qu'elle était atteinte de béryllose. Selon elle, la contamina-

tion s'est produite entre 1996 et 2002. C'est en 1998, à la Fonderie Horne, que le premier cas de béryllose chronique a été diagnostiqué au Québec.

Dans le cas du garagiste infecté, tout porte à croire qu'il a été exposé au béryllium en entretenant des véhicules qui ont accumulé la poussière en roulant dans des endroits contaminés de l'usine de Noranda. Contacté par *La Presse*, l'homme a catégoriquement refusé de commenter. Ni la CSST ni la direction de la santé publique n'ont été en mesure d'indiquer pendant combien de temps l'homme a été exposé au béryllium.

Affirmant être au courant de l'existence de ces deux cas, le vice-président aux communications de Noranda, Denis Couture, a refusé de les commenter en détail. « La seule chose que je puisse dire, c'est qu'il est facile de jouer les quarts-arrière du lundi matin en disant que ceci ou cela aurait pu être fait. Il n'en demeure pas moins que la béryllose était jusqu'à tout récemment une maladie mal connue. La preuve en est que dans son rapport, la CSST blâme à peu près tout le monde, du syndicat aux médecins en passant par les dirigeants de la fonderie.



CAMION TOYOTA
un coup de cœur sans fin



VENTE
• ÉTIQUETTES
ROUGES

1 000\$ D'ACCESSOIRES TOYOTA GRATUITS
À LA LOCATION OU À L'ACHAT
SUR TOUS LES SIENNA, RAV4, HIGHLANDER,
4RUNNER, SEQUOIA ET TUNDRA 2005 EN STOCK*

SIENNA 2005

349\$ PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 5 004\$
OPTION 0\$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE À LA LOCATION

ET

TOYOTA VOUS FAIT UNE FLEUR.

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ*
LOCATION 48 MOIS

OU

À L'ACHAT
À PARTIR DE **30 000\$**

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offre de location au détail valable sur les modèles Sienna 2005 (2A30CP AA) neufs en stock. Première mensualité de 401,43 \$, taxes incluses, pour des termes de location de 48 mois, exigible au moment de la livraison. Offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles 2005 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10 \$ du kilomètre excédentaire. Immatriculation et assurances en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 5 405,43 \$ (taxes incluses) pour la Sienna 2005 (2A30CP AA). à la location pour un terme de 48 mois ou à l'achat des modèles Sienna, RAV4, Highlander, 4Runner, Sequoia et Tundra 2005 neufs en stock. Les accessoires sont disponibles sur le site Internet www.acces.toyota.ca. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 mars 2005 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Québec. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Les décideuses de demain

À l'université, les étudiantes sont majoritaires en relations industrielles, architecture, médecine dentaire, administration, agriculture et biologie

STÉPHANIE MARTIN
SMartin@lesoleil.com

■ Changement de garde. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à l'université, surpassant même les hommes dans des disciplines où ils régnèrent en roi et maître il y a 20 ans à peine. Certains y voient la venue très prochaine d'une société où les femmes imposeront des politiques sociales, mettant la conciliation travail-famille et la lutte au harcèlement à l'ordre du jour.

«La voie est donnée et le retour en arrière est impossible. Et c'est une bonne chose!»

C'est Gilles Laflamme qui parle. Professeur au département de relations industrielles (RI) de l'Université Laval depuis 1971, il en a vu passer des étudiants. Le fait que les bancs d'école soient occupés par un nombre grandissant de filles ne lui a pas échappé.

En fait, en 1984, elles étaient 413 à s'inscrire pour 509 gars. En 2004, le vent avait tourné, les filles étaient presque deux fois plus nombreuses que les garçons en RI, 792 pour 420. Chez les profs, les femmes ont aussi fait leur apparition. Au début de sa carrière, M. Laflamme se souvient que le département était exclusivement masculin.

Pour le professeur Laflamme, cette situation amène une toute nouvelle dimension à la pratique des relations industrielles. «Au premier cycle, les femmes s'orientent surtout en gestion des ressources humaines plutôt qu'en relations de travail, où la démarche est plus conflictuelle. Elles préfèrent la gestion des politiques et les analyses stratégiques, donc une approche plus consensuelle», analyse-t-il.

Cette tendance en dit long, non seulement sur l'avenir de la pratique, mais aussi de la société. Par la force des choses, les femmes occuperont de plus en plus de postes décisionnels. Puisqu'elles accordent beaucoup d'importance à la conciliation



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Anne-Christine Langlois-Thériault estime que les femmes en relations industrielles apportent plus de conciliation et de communication.

liation travail-famille et aux questions de harcèlement psychologique, entre autres, on peut s'attendre à ce qu'elles bousculent les politiques publiques et mettent leur grain de sel, et ce, à court ou moyen terme, dit Gilles Laflamme.

MOINS «TOUGH»

Anne-Christine Langlois-Thériault en est à sa deuxième année en RI. La nouvelle présence féminine, selon elle, apporte plus de conciliation et de communication. «Nos profs nous disent qu'avant, le milieu de travail était plus tough.

Les négociations se faisaient autour d'une bière, ça se réglait entre gars», relate-t-elle. Pour elle, se forger une carapace est néanmoins nécessaire. Mais au-delà des sexes, elle espère que les qualifications l'emporteront à l'embauche.

La situation n'est pas propre aux RI. En scrutant les statistiques des inscriptions à l'Université Laval, on constate que les femmes sont plus nombreuses dans la plupart des domaines. En architecture, médecine dentaire, administration, agriculture et biologie, elles ont même supplanté les hommes.

En médecine, le revirement de situation est spectaculaire. En 1984, l'Université Laval dénombrait 455 inscriptions d'hommes pour 434



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Myriam Gakwaya fait partie de cette poignée de femmes qui étudient en génie mécanique.

femmes. En 2004, on compte 588 garçons et 1101 filles. Sans surprise, en sciences sociales, les filles dominent toujours.

RARES EN SCIENCES

Mais il reste encore des spécialités boudées par la gent féminine. Les sciences et le génie, en particulier. Myriam Gakwaya fait partie de la poignée de filles qui étudient en génie mécanique — à peine 96 pour 614 gars en 2004. Habitée à se frayer un chemin dans un monde d'hommes et à encaisser les stéréotypes, la jeune femme de 25 ans est bien consciente des difficultés qui l'attendent.

Et l'un des écueils est la conciliation travail-famille. Elle cite le cas d'une amie ingénieure qui a perdu deux emplois parce qu'elle était enceinte. «C'est difficile», dit-elle. Mais c'est en train

de changer. «Il y a plusieurs hommes de 30 ans autour de moi qui exigent aussi des congés de paternité».

La professeure de relations industrielles, Sylvie Morel, estime que bien du chemin reste à faire. «Il existe encore des bastions où la discrimination est importante, mentionne-t-elle d'emblée. On ne peut plus se permettre de faire reposer certaines tâches — comme la prise en charge des enfants ou d'une personne malade — uniquement sur les épaules des femmes».

Selon M^{me} Morel, pour que les choses changent, il faut une masse critique. Et aussi un gouvernement qui favorise les politiques sociales. «Dans le contexte actuel où l'État se retire, c'est une force qui va à l'encontre de la mise en œuvre de mesures sociales», juge-t-elle.



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER
Karine Dion, étudiante en deuxième année en médecine, et Marie-Pierre Dumas, externe qui a déjà cinq années de médecine derrière elle... et cinq autres devant!

La médecine au féminin

STÉPHANIE MARTIN
SMartin@lesoleil.com

Il faut s'y attendre, les femmes en blouse blanche seront bientôt beaucoup plus nombreuses que leurs collègues masculins dans les couloirs des hôpitaux. Lentement mais sûrement, la médecine se féminise.

La cohorte admise à l'Université Laval à l'automne 2004 comporte pratiquement deux filles pour un garçon. La tendance a commencé à se dessiner il y a déjà plusieurs années. Si bien que sur le marché du travail, on commence à ressentir la présence marquée des femmes.

Karine Dion en est seulement à sa deuxième année de médecine à l'Université Laval. Déjà, elle entrevoit l'avenir de sa profession, et Karine sait que les filles ont pris d'assaut. «Les femmes sont plus proches de leurs sentiments. Elles vont chercher plus profondément et prendre le temps d'écouter (les patients). On a souvent reproché aux médecins de ne pas vivre la compassion», exprime-t-elle.

DIFFICILE CONCILIATION

Sur les bancs d'école, les filles et les gars sont sur un pied d'égalité. Mais tôt ou tard, viendra le temps de postuler pour les stages, et Karine sait que les patrons sont en majorité des hommes. Sans vouloir généraliser, elle souligne qu'être une fille peut comporter des désavantages. «En entrevue, il arrive parfois qu'une fille se fasse demander si elle a l'intention d'avoir des enfants, déplore-t-elle. Ça me choque, mais ça ne me surprend pas».

Marie-Pierre Dumas, 26 ans, est en externat. Elle a complété cinq années de médecine. En ce moment, elle effectue un stage en milieu hospitalier. La conciliation travail-famille est une préoccupation pour elle et ses collègues. D'autant plus qu'en ce moment, deux écoles s'opposent. Les tenants de la dévotion inconditionnelle à la profession et ceux qui réclament des horaires plus favorables à la vie familiale.

«Je me suis déjà fait dire "Vous avez choisi ce métier, on vous paie pour soigner les gens, débrouillez-vous", dit-elle. J'adore aider les gens, mais je veux aussi voir mes enfants. Ce n'est pas de l'égoïsme.»

Elle refuse qu'on fasse porter aux femmes le fardeau du manque d'effectif en médecine. «C'est facile de pointer les femmes. Même les hommes ne sont pas prêts à faire 80 ou 90 heures par semaine.»

C'est en train de changer, constate Marie-Pierre. «C'est une question de génération. La prépondérance des hommes dans le passé a amené cette mentalité. Ils étaient moins impliqués dans la vie familiale et leurs façons de fonctionner se répèrent aujourd'hui. Ça va se replacer, il y aura plus de femmes parmi les nouveaux patrons».

Pour elle, le problème ne se posera réellement que dans quelques années, puisque le projet de fonder une famille est sur la glace: il lui reste encore cinq années de spécialisation pour devenir anesthésiste. Au bout du processus, elle aura 31 ans. «La structure du programme (de médecine) ne nous facilite pas la tâche non plus...», conclut-elle.

SONDAGE CROP-LA PRESSE-LE SOLEIL

83 % des Québécois croient que la condition des femmes s'est améliorée

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

Si, dans les faits, l'égalité entre les hommes et les femmes n'est peut-être pas parfaite, dans l'opinion, au Québec, elle est entrée dans les mœurs.

C'est ce que l'on constate à la lecture des données d'un sondage CROP-La Presse-LE SOLEIL sur le 8 mars et la condition des femmes. Les deux sexes ont presque les mêmes opinions, sauf exception. Comme pour l'instauration d'une Journée de l'homme... une idée en majorité appuyée par les femmes!

«Il n'y a pas de différences significatives entre les hommes et les femmes et pas de grosses surprises», reconnaît Claude Gauthier, vice-président de la firme CROP.

Ainsi, les deux sexes s'accordent très majoritairement (83 %) pour dire qu'une trentaine d'années après l'instauration de la Journée internationale de la femme, la condition des femmes s'est améliorée.

On considère donc que les femmes ont plus ou les mêmes chances que les hommes dans le milieu du travail en général ou dans les professions ou métiers traditionnellement occupés par les hommes.

Les opinions sont plus partagées en ce qui concerne le domaine politique. Ainsi, 54 % des Québécoises estiment que les femmes ont moins de chance que les hommes de se faire élire, une proportion qui baisse à 42 % chez la gent masculine (en passant, 93 % des gens interrogés seraient prêts à élire une femme au poste de premier ministre du Québec).

Ce sont les hommes qui voient la vie en rose ou quoi? «Ils ont tendance à être plus "jovialistes", même si ce n'est pas majeur en termes de perception. Il n'y a pas un mur (entre les deux sexes)», fait valoir M. Gauthier.

Si, sans surprise, l'équité salariale

► Sondage CROP - La Presse - LE SOLEIL

LA CHANCE DES FEMMES DANS DIFFÉRENTS DOMAINES

Aujourd'hui, au Québec, diriez-vous que les femmes ont plus de chances, moins de chances ou les mêmes chances que les hommes...

a) ... dans le milieu du travail en général ?
Plus de chances que les hommes 11 %
Les mêmes chances que les hommes 54 %
Moins de chances que les hommes 34 %
NSP / Refus 2 %

b) ... dans le domaine politique ?
Plus de chances que les hommes 8 %
Les mêmes chances que les hommes 41 %
Moins de chances que les hommes 48 %
NSP / Refus 3 %

c) ... dans les professions ou métiers traditionnellement occupés par les hommes ?
Plus de chances que les hommes 10 %
Les mêmes chances que les hommes 44 %
Moins de chances que les hommes 44 %
NSP / Refus 1 %

*NSP: Ne savent pas

Méthodologie: Les résultats du sondage reposent sur 1002 entrevues téléphoniques effectuées du 17 au 27 février 2005 dans le cadre d'un sondage omnibus CROP-express. Il est précis à trois points près, 19 fois sur 20.

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

occupe la première place des priorités, devant la conciliation travail-famille, dans la lutte pour l'égalité, tant chez les hommes que les femmes, la question du «féminisme», un mot connoté, divise encore. Alors que près d'un tiers des hommes estiment qu'il s'agit d'un mouvement qui n'a plus sa raison d'être, moins d'une femme sur cinq partage cette opinion. Toutefois, les trois quarts, dans les deux cas, croient que le Conseil du statut de la femme a encore sa raison d'être.

Quant au mouvement abolitionniste de la Journée de la femme, il prendra note que si sa pertinence a un peu diminué depuis deux ans, de 76 % à 70 % d'après, c'est chez les 18-34 ans que le support est le plus fort, à 8 personnes sur 10. «C'est assez surprenant»,

constate Claude Gauthier, sans avoir d'explication.

Il en a toutefois une concernant le fait que plus de femmes (53 % contre 38 %) sont pour une Journée de l'homme. «C'est rigolo», remarque-t-il d'emblée, mais ça cache une admission de taille: que les hommes puissent se percevoir en condition de minorité. Ce qui explique que plus la scolarité et le revenu augmentent, moins l'idée recueille les faveurs des gens interrogés.

Ceci écrit, là aussi l'idée est en perte de vitesse, de façon encore plus marquée. Alors que 55 % des sondés des deux sexes étaient d'accord avec une Journée de l'homme en 2003, ils ne sont plus que 46 % à en vouloir, deux ans plus tard...

Pour une campagne de 10 ans contre la violence faite aux femmes

■ MONTRÉAL — Le contrôle des armes à feu au Canada a bel et bien porté fruits, contribuant à diminuer le taux d'homicides par armes à feu envers les femmes, affirment la Fédération des femmes du Québec, Amnesty internationale et Oxfam-Québec. Ces groupes ont dévoilé hier à Montréal, à la veille de la Journée internationale de la femme, un rapport sur la violence dont sont l'objet les femmes dans le monde, principalement par les armes. Danielle Hébert, coordonnatrice de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), a notamment souligné qu'entre 1995, date à laquelle le Canada a rendu plus sévère sa législation sur les armes à feu, et 2003, le taux global d'homicides par armes à feu a baissé de 15 %. De plus, le taux de ces homicides frappant des femmes a chuté de 40 % pendant

cette période, ont affirmé les trois groupes qui participaient à la conférence de presse. Présente à la même conférence, Wendy L. Cukier, de l'Université Ryerson à Toronto, assure qu'on peut vraiment faire un lien entre ces baisses et le contrôle des armes à feu au Canada, puisque les autres formes de violence envers les femmes, comme le recours à l'arme blanche et la force physique, n'ont pas connu une telle baisse. La FFQ demande depuis longtemps au gouvernement du Québec l'organisation d'une campagne contre la violence faite aux femmes, une campagne étalée sur 10 ans, soit le temps nécessaire pour changer les comportements, comme on l'a fait pour l'alcool au volant par exemple. Les groupes de femmes ont toutefois obtenu que soit organisée une campagne d'une durée de trois ans. PC

HÔTEL-DIEU DE MONTMAGNY

17,9 millions \$ pour agrandir et rénover l'urgence

SYLVAIN FOURNIER
Collaboration spéciale

MONTMAGNY — Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a confirmé, hier, la réalisation d'importants travaux d'agrandissement et de réaménagement évalués à 17,9 millions \$ à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Le chantier, qui devrait se mettre en branle dans deux ans, prévoit le réaménagement et

l'agrandissement de l'aile logeant, au rez-de-chaussée, l'urgence, les cliniques externes et les services de radiologie et, à l'étage, le bloc opératoire, la chirurgie d'un jour et les laboratoires.

Il sera ainsi possible de compléter les aménagements existants et de relocaliser les soins intensifs et la médecine de jour. Le nombre de civières à l'urgence passera de 8 à 12, incluant deux civières dites de choc, destinées aux cas les plus instables, a annoncé le ministre Couillard.

Le ministre donne ainsi le feu vert au centre hospitalier pour qu'il entreprenne la préparation des plans et devis. En tout, l'agrandissement s'étendra sur 4448 mètres carrés, tandis que les locaux réaménagés auront une superficie de 1864 mètres. On prévoit compléter les travaux en 2009. De l'argent supplémentaire sera aussi annoncé par Québec pour la mise en place de nouveaux équipements, a mentionné le ministre.

Considéré comme un centre hospitalier perfor-

mant malgré sa petite dimension, l'Hôtel-Dieu de Montmagny abrite 81 lits et enregistre 31 000 visites et 4200 hospitalisations par année. L'hôpital compte environ 400 employés, dont 23 médecins omnipraticiens et 22 spécialistes. Il dessert, avec un budget de 24,5 millions \$, une clientèle d'environ 43 000 habitants dans les MRC de Montmagny et de L'Islet.

Le milieu espère que ces travaux faciliteront le recrutement de nouveaux médecins.

Une vie bien remplie.



Profitez pleinement de la vie avec TD Waterhouse.

Vous pouvez travailler parce que vous le devez ou parce que vous le voulez. Vous pouvez prendre votre retraite confortablement ou la vivre pleinement. Vous pouvez assurer un enseignement de qualité à vos enfants ou leur offrir les études qu'ils méritent vraiment. Vous pouvez tout donner ou laisser un héritage. Que ce soit pour bâtir un patrimoine, le préserver et le protéger ou le transmettre aux générations futures, chez TD Waterhouse, nous pouvons vous aider.

TD Waterhouse
La richesse de l'expérience

COURTAGE À ESCOMPTE | PLANIFICATION FINANCIÈRE | SERVICES AUX CLIENTS PRIVÉS

1 866 280-2026 | www.tdwaterhouse.ca

TD Waterhouse représente les produits et services offerts par TD Waterhouse Canada Inc. (membre du FCPE), Conseil de placement privés TD Waterhouse Inc., Services financiers privés TD Waterhouse (dont les services sont offerts par La Banque Toronto-Dominion) et Services fiduciaires privés TD Waterhouse (dont les services sont offerts par la Société Canada Trust). TD Waterhouse est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. est un fiduciaire licencié.

PROJET RABASKA

Le maire de Lévis veut un référendum supervisé par le DGE

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

C'est rien de moins qu'un référendum supervisé par le Directeur général des élections que souhaite le maire Jean Garon pour connaître l'avis des Lévisiens sur Rabaska.

Et il le suggérera de vive voix à la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, et au premier ministre, Jean Charest, quand ceux-ci se rendront à ses demandes d'entretien.

Le maire s'est ouvert de ses intentions lors de la séance publique de travail des élus lévisiens, à l'hôtel de ville, hier soir.

«Je vais lui (Jean Charest) demander que le référendum soit tenu sous l'égide du Directeur général des élections pour que le référendum soit crédible», a indiqué le maire.

DÈS LE PRINTEMPS

Pour lui, il est clair que le référendum demeure le meilleur moyen de vérifier cette acceptabilité sociale évoquée par l'ancien titulaire des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, qui le premier a fait état de cette notion. Il est aussi d'avis que c'est toute la population lévisienne qui doit avoir l'occasion de se prononcer sur le projet de terminal méthanier, parce que le gazoduc qui desservira l'ouvrage concerne tous les Lévisiens. Et il est ressorti de son propos qu'il a toujours en tête une consultation populaire à court terme, bien que des citoyens lui aient suggéré d'attendre que les Lévisiens puissent se faire une tête après l'offensive récente de Rabaska.

«Un référendum hâtif serait indécis, avec l'offensive de propagande menée par Rabaska», a observé Gaston Cadrin, président du GIRAM (Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu), un avis partagé par le conseiller Jean-Claude Bouchard, qui a évoqué une campagne de l'ordre de 1,8 million \$.

Pour le conseiller Gilles Lehouillier, un référendum demeure prématuré de toute façon. «Avant d'engager des dépenses qui pourraient atteindre 1 million \$ si le Directeur général des élections est mis à contribution, je pense que le conseil va être capable de statuer», a-t-il noté.

En octobre, par une résolution adoptée à 12 contre 3, les élus de Lévis ont indiqué la sortie à Rabaska. Aucune autre proposition n'a été amenée depuis devant le conseil, bien que le maire Garon ait fait valoir que le projet Rabaska n'est pas le même qu'à l'époque.

Dans un sondage publié ces jours-ci, a noté pour sa part le président de la Chambre de commerce de Lévis, Pierre Garant, 90 % des sondés ont souhaité un référendum dès ce printemps.

RÉFECTION DE CHAREST OUEST

Saint-Sauveur s'inquiète

■ Le début des travaux de réfection du boulevard Charest Ouest est-il retardé? C'est en tout cas ce que craignent les citoyens du quartier Saint-Sauveur, qui étaient venus nombreux hier soir au conseil municipal. Ils ont vu le dossier retiré de l'ordre du jour grâce à un vote remporté par l'opposition. Par la voix du conseiller de Lac-Saint-Charles, Jean-Claude Bolduc, l'opposition a dit voter contre l'avis de motion pour une question de principe, parce qu'elle n'avait pas été informée à temps du contenu du dossier. La première phase des travaux doit normalement commencer en juillet, entre les rues Montmagny et Saint-Luc. Cette phase de réaménagement est évaluée à 4,1 millions \$. La Commission de la capitale nationale devrait financer 500 000 \$. L'administration de la Ville assure que les travaux se feront au coût évalué et dans les délais prévus si les élus enclenchent le processus au prochain conseil. *Inaëlle Mathieu*

Les
statiCLAUDE
C'Vaillanc

Le président ployés de la s Montréal, Jul pas en questio sion du CRT Corus des sta au Québec, s Outaouais, C Sherbrooke et Ce qu'il dem Frulla, c'est réseau Téléma du maintien d de CKAC et de dans son rôle axée sur l'info C'est la préce dical a tenu lègues des d

2

bell.ca

Espace B

Offre en vigueur du 1^{er} février au 31^{er} mars 2005. Pour acheter et activer un système de sécurité, il faut d'abord acheter un système de sécurité. L'offre inclut un système de sécurité de 1000 \$ après l'activation. L'ensemble du système de sécurité est évalué à 1000 \$.

Les employés de CKAC veulent que leur station soit exclue du réseau Télémédia

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

Le président du syndicat des employés de la station de radio CKAC, à Montréal, Jules Bordeleau, ne remet pas en question les aspects de la décision du CRTC concernant la vente à Corus des stations sœurs du réseau au Québec, soit CHRC-Québec, CJRC Outaouais, CKRS Saguenay, CHLT Sherbrooke et CHLN Trois-Rivières.

Ce qu'il demande à la ministre Liza Frulla, c'est d'exclure CKAC du réseau Télémédia, afin de s'assurer du maintien de la salle de nouvelles de CKAC et de sauvegarder la station dans son rôle de radio généraliste axée sur l'information.

C'est la précision que le leader syndical a tenu à formuler à ses collègues des diverses stations, à la

suite des craintes qu'ils ont formulées publiquement après l'annonce du dépôt d'une pétition réclamant à la ministre de désapprouver la transaction intervenue auprès de Corus.

Vendredi, l'animateur Rémy d'Anjou, de CHRC, plaideait que « l'achat de nos stations par Corus est notre dernière chance de survie. Ça fait quatre ans, disait-il, que l'on vit dans l'incertitude et l'on veut que cela cesse ».

Pour Jules Bordeleau, il y a malentendu. « Nous comprenons que vous êtes prêts à vous accommoder des conditions prévues dans la décision du CRTC sur le nombre d'heures de programmation locale », écrit-il dans une lettre à leur intention. Et cela, même s'il s'agit d'une réduction par rapport au niveau de production actuelle. « Cette bataille, nous l'avons livrée à vos côtés, l'éte

dernier, et, grâce à notre solidarité, nous avons réussi, ensemble, à faire bouger le CRTC et Corus ».

Mais la situation est autre à CKAC où 13 postes de journalistes seront supprimés. « Pour assurer la sauvegarde de CKAC, nous proposons que la station soit séparée du réseau Télémédia, poursuit-il. CKAC demeurerait propriété d'Astral Média ou, encore, pourrait être vendue seule à un autre acheteur », alors que Corus conserverait les cinq autres stations du réseau.

« Cette solution, conclut le président de syndicat, permettrait de concilier nos objectifs respectifs et d'assurer la création de deux, sinon trois, réseaux se faisant concurrence, tout en créant un équilibre dans l'offre et la diversité du service de nouvelles aux auditeurs. »

Deux Montréalais arrêtés en possession de 67 fausses cartes de crédit

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Danny Drolet, 42 ans, et Dany Jacques, 32 ans, deux individus de Montréal ont été arrêtés samedi pour des fraudes par carte de crédit perpétrées dans la région de Québec.

Les policiers ont été appelés vers 15 h 20 pour une fraude commise au Provigo du 3440, chemin des Quatre-Bourgeois à Sainte-Foy. Sur place, ils appréhendent Dany Jacques et retrouvent sur elle 10 cartes de crédit.

« Elle avait aussi en sa possession des papiers d'immatriculation d'une automobile garée dans le stationnement adjacent au commerce et dans laquelle son complice l'attendait.

À la vue des policiers, Danny Drolet a fui les lieux, mais il a été intercepté un

peu plus loin », explique l'agent Lise Taschereau de la police de Québec.

Une fouille à l'intérieur du véhicule a permis de mettre la main sur de nombreuses autres cartes de crédit. Au total, les policiers ont saisi 67 fausses cartes et pour 4000 \$ de paquets de cigarettes.

M^{me} Taschereau ne pouvait hier évaluer le montant de la fraude. Elle toucherait principalement des comptes en provenance des États-Unis. Le logo de la Banque de Montréal et de la Banque Nationale, apparaît sur certaines cartes. Il faudra attendre le montant des réclamations pour évaluer la somme arnaquée.

Les deux suspects ont comparu hier au palais de justice de Québec où ils ont été accusés de possession de cartes de crédit falsifiées et de recel.

2 machines-à-images ExpressVu^{MC}

à partir de **5 \$**
/mois en location*

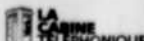
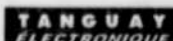
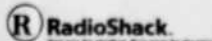
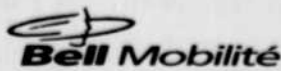


- Un plus grand choix de canaux numériques et haute définition que celui des câblos au Québec
- Image et son d'une clarté remarquable



bell.ca/offre 1 87 SOUCOUBE Magasins Espace Bell, Bell Mobilité et détaillants participants

Et bien simple.^{MC}



Offre en vigueur du 1^{er} février au 31 mars 2005 avec location d'un nouveau système. Offert aux clients résidentiels là où l'accès et la visibilité directe le permettent, jusqu'à épuisement des stocks. Une pièce d'identité avec photo valide et une préautorisation sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire sont requises pour acheter et activer un système. Prix/offre sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions et frais peuvent s'appliquer.
*L'offre inclut un système 3120 et un récepteur 3100. Frais de programmation en sus. Sujet à un engagement min. d'un an pour la location et la programmation. Frais d'installation initiaux de 49,99 \$ en sus. Un crédit de 49,99 \$ pour les frais d'installation initiaux s'applique à votre compte avant les taxes; prévoir 6 à 8 semaines après l'activation. L'ensemble de l'équipement doit être installé et activé le même jour, à l'intérieur des 60 jours suivant l'achat, ou des frais additionnels s'appliqueront. Limite de 4 récepteurs par compte. Sujet à un engagement de 2 ans. L'installation professionnelle de base inclut l'installation du récepteur principal et du récepteur secondaire. Pour savoir si vous êtes admissible, visitez www.bell.ca/installationinclusion.
ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

De nouvelles compressions pourraient frapper l'État

Charest ne peut garantir que le fardeau fiscal des Québécois se rapprochera de la moyenne canadienne

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

■ Jean Charest ne peut garantir que les baisses d'impôts atteindront un milliard\$, pas même qu'elles permettront aux Québécois de voir leur fardeau fiscal se rapprocher de la moyenne canadienne. Il n'exclut pas l'idée que de nouvelles compressions budgétaires frappent l'État.

Le premier ministre a fourni ces indications, hier, à Québec, à sa sortie d'une rencontre avec ses députés, réunis à la veille de la nouvelle session parlementaire.

M. Charest a insisté sur le fait qu'il y aura réduction des impôts. Mais il a été évasif sur l'ampleur.

La semaine dernière, son ministre des Finances, Michel Audet, a fait savoir qu'il ne vise plus la diminution d'un milliard\$, promise en campagne électorale. Il a plutôt laissé entendre qu'il se contenterait plus modestement à ramener le poids des impôts québécois plus près de la moyenne au pays.

« Les réductions d'impôts, c'est fondamental, a de nouveau martelé Jean Charest. Ce n'est pas de l'idéologie. C'est pour créer plus d'emplois, plus de croissance » économique.

« Jusqu'où doit-on aller? a-t-il ajouté. À quelle vitesse doit-on aller pour soulager la classe moyenne et pour les gens dans le besoin? Les réponses viendront dans le budget. »

Une autre fois, il a fait valoir que son gouvernement est contraint à l'austérité. « Nous tenons les dépenses de manière très rigoureuse. Ce n'est pas de l'histoire nouvelle. Au Québec, à chaque année, toujours, il y a une révision des dépenses. Il faut resserrer la vis à chaque année. »



Le premier ministre, Jean Charest, et le leader du gouvernement, Jacques Dupuis, hier au sortir du caucus des députés libéraux du Québec.

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avalanche de mémoires adressés à l'Environnement

... et fort peu de critiques, se réjouit Mulcair

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

La proposition de politique québécoise sur le développement durable s'est traduite par une avalanche sans précédent de mémoires au ministère de l'Environnement.

Hier, Thomas Mulcair, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, a confirmé que ses fonctionnaires ont reçu environ 450 avis écrits, formulés par des citoyens, des groupes de pression et des entreprises. D'ici la fin de la période pour recueillir les commentaires, le ministère s'attend à en recevoir une cinquantaine d'autres.

À titre de comparaisons, le Bureau des audiences publiques sur l'environnement en avait eu 382, lors de son enquête sur l'industrie porcine, en 2002. Le BAPE en avait obtenu un peu plus de 400, lors des consultations sur la politique de l'eau, en 2000.

Joint à Joliette, où il a animé une séance de consultation, le ministre Mulcair s'est montré « ravi » par la participation

publique. Cela prouve que le gouvernement Charest « a touché une corde sensible », a-t-il commenté.

Le député-ministre de Chomedey a avancé que son avant-projet de loi a suscité peu d'opposition. « Une agréable surprise », a-t-il retenu des six régions visitées. À part « certaines régions où cela a été un peu plus rough avec les agriculteurs et une rencontre animée au sujet du tracé de la future autoroute 30, les commentaires sont « positifs », a-t-il insisté.

M. Mulcair a indiqué qu'il prévoit toujours déposer sa proposition de loi sur le développement durable à la session qui démarre aujourd'hui. L'inclusion d'un nouveau « droit de vivre dans un environnement sain » sera inclus dans la Charte des droits et libertés, a-t-il réitéré.

Le ministre a profité de l'entrevue pour assurer que le poste de commissaire à l'environnement verra bel et bien le jour, en 2005, « logiquement à l'automne ». Il a aussi laissé entendre que le Fonds vert sera deux fois plus important que ce qu'il avait pro-

mis, en novembre. Cette enveloppe budgétaire servira notamment à financer les groupes environnementaux, les municipalités engagées dans le recyclage et les organismes de gestion des bassins versants. Le montant dont sera doté le Fonds vert sera d'environ 100 millions \$, a laissé entendre le politicien.

L'argent proviendra principalement d'une taxe sur les déchets qui sera votée, cette année. Selon les projections des fonctionnaires, la redevance rapportera un peu plus de 65 millions \$. S'ajouteront de 30 à 35 M \$ par une redevance sur l'eau, dont l'adoption est aussi prévue pour 2005. Finalement, les amendes imposées aux pollueurs devraient générer environ 5 millions \$.

Les audiences sur le développement durable auront lieu, aujourd'hui et jeudi, à Québec. L'Union québécoise pour la conservation de la nature, les Amis de la Terre, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et le Conseil de l'industrie forestière seront du nombre.

DRAPEAUX ET LOGOS DE VIA

Lafleur aurait facturé le gouvernement deux fois

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■ MONTRÉAL – Lafleur Communications aurait possiblement facturé deux fois le gouvernement pour avoir affiché le drapeau canadien et le logo de VIA Rail sur les wagons du transporteur, et empêché environ 93,000 \$ dans la manœuvre, a-t-on appris hier à la Commission Gomery sur le scandale des commandites.

Mais bonne nouvelle pour Jean Lafleur, les 250 000 \$ manquants d'une subvention pour Postes Canada auraient été retrouvés. La société d'État avait accepté de troquer ce montant contre une série d'autres travaux, a-t-elle annoncé devant le juge John Gomery.

« Je suis heureux et merci », a lancé un M. Lafleur visiblement soulagé d'un fardeau qu'il portait sur ses épaules depuis plusieurs semaines. Le juge se réserve cependant le droit de vérifier le tout, affirme-t-on à la Commission.

COMPTABILITÉ CRÉATIVE

L'enquête a cependant permis d'en apprendre encore plus sur la comptabilité créative de l'ex-entreprise de Jean Lafleur.

La même personne, Pierre Davidson, un employé de M. Lafleur à l'époque des événements, entre 1998 et 2001, a en effet reçu tout près de 87 000 \$ pour son travail en tant que sous-contractant même s'il était considéré comme un employé par M. Lafleur.

Ce dernier a ensuite envoyé une facture de 143 400 \$ au ministère des Travaux publics pour le travail de l'entreprise de M. Davidson, encaissant un premier profit de 56 000 \$.

M. Davidson était toutefois « traité de façon fiscale différente », a dit M. Lafleur, une sorte « d'employé sans salaire », selon l'expression de M. Guy Cour-

noy, procureur de la Commission. Pourtant, M. Lafleur s'est fait rembourser 298 heures d'honoraires professionnels pour le travail de M. Davidson, pour un total de 36 020 \$, ce qui a grimpé son profit total à environ 93 000 \$.

Cerné par M. Cournoyer sur cette double facturation, M. Lafleur a répliqué qu'il n'était « pas en mesure d'affirmer cela ». Plus tard, conscient de l'impact négatif de cet échange, il a soutenu qu'il n'aurait « jamais permis que personne chez nous ne facture la même chose deux fois ».

TROUS DE MÉMOIRE

Pour cette cinquième et avant-dernière journée de comparution, M. Lafleur a d'ailleurs resservi à profusion et ce à la grande exaspération du juge son large répertoire de non-réponses, soit textuellement :

- « Je ne peux pas donner de réponse précise »
- « Je ne peux pas répondre »
- « Je ne me souviens pas »
- « Je ne peux présumer »

- « Je n'ai pas de souvenir précis »
- « Pas vraiment, non »
- « Je ne le sais pas »
- « Je ne suis pas en mesure de vous répondre »
- « Je ne suis pas en mesure de vous éclairer »
- « Je ne suis pas en mesure de répondre à cela », et ainsi de suite.

Les activités des Éditions Satellite, une filiale du groupe Lafleur qui publiait *VIA Magazine*, subventionné à la hauteur de 3,3 millions \$ par le gouvernement, ont également suscité la curiosité de la Commission.

Cette société qui a connu des pertes de 1998 à 2000, avant de faire un léger profit en 2001, a inscrit à ses livres des dépenses aussi diverses que l'achat de billets de hockey que de forfaits de pêche au saumon, sans oublier une canne à pêche. M. Lafleur a cependant trouvé un lien entre l'édition et la pêche en affirmant que « il m'est arrivé de faire des reportages sur la pêche au saumon » dans *VIA Magazine*.

Quant à l'ancien ministre Martin Cauchon, s'il a effectivement et de son propre aveu participé à des voyages de pêche, il ne s'agirait pas de ceux-là, s'il faut en croire M. Lafleur.

Ce dernier a en outre été incapable d'expliquer, faute de documents, a-t-il dit, quel travail son entreprise avait accompli pour obtenir une commission de 180 000 \$ pour le transfert d'une subvention de 1 725 000 \$ au Vieux-Port de Montréal.

Le même phénomène s'est répété dans le cadre du programme de création de timbres de Postes Canada, ce qui corrobore le rapport de la vérificatrice générale Sheila Fraser sur les commandites et a quelque peu énervé le juge Gomery.

« Généralement, le monde ordinaire se souvient » d'événements comme la signature d'un contrat d'un demi-million de dollars, lui a-t-il lancé.

« Je vous pose des questions, et tout le monde se pose des questions », devait ajouter plus tard un juge de plus en plus excédé des carences de mémoire du témoin.

« Vous n'avez aucun souvenir d'aucun détail, vous avez un blanc de mémoire total », lui a-t-il enfin lancé alors que M. Lafleur avait presque tout oublié de la commandite du Grand Prix de Montréal.

M. Lafleur termine normalement son témoignage aujourd'hui sur le cas du 125^e anniversaire de la GRC, et son fils Éric lui succédera à la barre.



Les nombreux oublis de Jean Lafleur ont semblé agacer le juge Gomery

SAMEDI

DANS LE SOLEIL

Louis Garneau
Rédacteur en chef invité



Homme d'affaires à succès, créateur, sportif émérite, homme de famille et de valeurs. Louis Garneau a accepté le mandat de rédacteur en chef d'un jour dans LE SOLEIL. Vous retrouverez dans notre livraison de samedi des entrevues et reportages inspirés ou « commandés » par M. Garneau. Un rendez-vous à ne pas manquer.



David Hunt (à droite) n'était pas peu fier de sa fille Leia, qui a reçu hier la Médaille du civisme à l'Assemblée nationale. La jeune fille, impliquée dans un accident de motoneige avec son père, n'a pas hésité à parcourir six kilomètres à pied pour trouver des secours.

La Médaille du civisme à une jeune fille de 13 ans

Leia Hunt-Hans a perdu un pied pour sauver la vie de son père

MARIANNE WHITE
MWhite@lesoleil.com

Leia Hunt-Hans a perdu un pied par hypothermie en passant une nuit d'hiver dehors pour sauver la vie de son père. La bravoure et le sang-froid dont elle a fait preuve ont été récompensés hier à l'Assemblée nationale.

La jeune fille, qui habite l'Île-Perrot, en Montérégie, a reçu la Médaille du civisme, qui s'ajoute à l'Étoile du courage — la deuxième plus importante distinction canadienne de bravoure — qu'elle a obtenue l'an dernier pour ce même événement.

Le 3 mars 2003, la jeune fille, alors âgée de 11 ans, était partie en motoneige avec son père, David Hunt. Ils ont emprunté un sentier mal déneigé et leur véhicule s'est renversé. Le père a eu le temps de pousser sa fille dans la neige pour éviter qu'elle se blesse avant de dévaler dans un ravin. Il a terminé sa chute dans l'eau et sa fille a réussi à le sortir de là après une heure d'effort.

M. Hunt était incapable de bouger, ayant la jambe fracturée. Sa fille a décidé de braver le froid pour aller chercher seule de l'aide, mais elle n'y est pas arrivée le jour même car la nuit tombait. Le lendemain matin, Leia a fait fi de ses engelures et a marché six kilomètres avant de finalement trouver des secours.

À la suite de cette mésaventure, elle a dû se faire amputer le pied droit et les orteils du pied gauche. Mais si c'était à refaire, elle poserait les mêmes gestes sans hésiter.

«Je n'ai pas l'impression d'avoir fait quelque chose d'exceptionnel. N'importe qui aurait fait la même chose», racontait hier la jeune fille. Ses parents la trouvent bien modeste et ne tarissent pas d'éloges à son endroit. «Je suis

très fier d'elle. Elle a été très courageuse», a dit son père. Leia a subi huit opérations depuis l'accident, et ses parents sont confiants qu'elle pourra éventuellement recommencer à faire du sport après la reconstitution du pied.

MÉDAILLE POSTHUME

Une autre médaille a été décernée à titre posthume à Pierre Forcier, de Charlesbourg, qui a perdu la vie en février 2003 alors qu'il portait secours à des amis impliqués dans un accident de voiture.

M. Forcier a immobilisé son auto en bordure de l'autoroute Henri-IV pour aller secourir les victimes. Il était penché près du véhicule accidenté lorsqu'une voiture arrivait à vive allure l'a happé. Il est décédé sur le coup. Son frère Jonathan est venu chercher la médaille en son nom et toute la famille, émue, était présente. «C'est un honneur qu'il reçoit et ça fait chaud au cœur. Au moins on se dit qu'il n'est pas mort pour rien», a dit son frère.

Par ailleurs, Stéphane Langevin, de Québec, qui a secouru un motocycliste blessé sur l'autoroute Dufferin en août 2003, a reçu hier une mention d'honneur du civisme. M. Langevin a immobilisé son véhicule sur l'accotement dès qu'il a vu le motocycliste ensanglanté étendu sur la chaussée. Il a fait dévier les véhicules qui fonceaient tout droit sur la victime, avant d'aller la secourir.

Les deux hommes, qui se connaissent avant l'accident, ont resserré leurs liens depuis. «J'ai perdu connaissance et je n'ai su que plus tard ce qu'il avait fait pour moi. Je lui en dois une», a relaté François Poulin, qui s'est somme toute bien remis de ses blessures.

En tout, 10 personnes ont été honorées hier à l'Assemblée nationale pour leur bravoure.

369 \$/mois*
Avec comptant de 3717\$
0\$ dépôt de sécurité

GMC SIERRA 1500 4X4 Z71
cabine multiplace

Moteur V8 Vortec 5,3 L à ISC de 295 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatisation à deux zones • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Pont arrière autobloquant • Suspension et pneus tout-terrain • Régulateur de vitesse • Roues de 17 po en aluminium à 5 rayons • Marchepieds latéraux tubulaires en acier inoxydable avec fini chromé • Système Autotrac (ARM) • Têledéverrouillage, portes, glaces et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Groupe remorquage à grande capacité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
429\$	1689\$	0\$
479\$	0\$	0\$

Termes de 36 mois à la location. Transport et préparation inclus.

Le Sierra a plus de chevaux, de couple, de charge utile et de capacité de remorquage de série que les modèles Ford ou Dodge*.



GMC SIERRA 1500 4X4
cabine allongée

Moteur V8 Vortec 4,8 L à ISC de 285 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatisation à deux zones • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Pont arrière autobloquant • Roues de 17 po en aluminium à 5 rayons • Marchepieds latéraux tubulaires en acier inoxydable avec fini chromé • Régulateur de vitesse • Système Autotrac (ARM) • Têledéverrouillage, portes, glaces et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Groupe remorquage à grande capacité

349 \$/mois*
Avec comptant de 3717\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
399\$	2028\$	0\$
459\$	0\$	0\$

Termes de 36 mois à la location. Transport et préparation inclus.



GMC ENVOY SLE 4X4

Moteur Vortec L6 4,2 L de 275 HP • Freins à disque aux 4 roues avec système ABS • Système Autotrac (ARM) • Climatisation à deux zones • Têledéverrouillage, portes, vitres et rétroviseurs chauffants électriques • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Roues de 17 po en aluminium • Pont arrière autobloquant • Équipement spécial de remorquage • Système de communication et d'assistance OnStar avec abonnement d'un an au plan Sain et sauf*

359 \$/mois*
Avec comptant de 5142\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
419\$	2412\$	0\$
472\$	0\$	0\$

Termes de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.



GMC CANYON SL

Lauréat Clé d'Or 2005 – meilleur véhicule catégorie camionnettes compactes**

Moteur Vortec 2,8 L à ISC de 175 HP • Boîte manuelle à 5 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Pont arrière autobloquant • Roues de 15 po en aluminium • Banquette avant rabattable 60/40 avec garniture de tissu • Strapontins arrière (2) rabattables à plat • Dispositif antivol PASSLOCK • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Essuie-glaces à balayage intermittent réglable • Radio AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs • Tachymètre • Rétroviseurs extérieurs repliables • Pare-chocs avant et arrière chromés avec marchepied arrière

239 \$/mois*
Avec comptant de 2632\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
269\$	1270\$	0\$
297\$	0\$	0\$

Termes de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

GMC
TROIS LETTRES
QUI EN DISENT LONG



*Comparaison faite en fonction de véhicules Ford et Dodge de même catégorie que le Sierra. L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles de base neufs 2005 suivants. Sierra cabine multiplace (TK15543/RTA), Sierra cabine allongée (TK15753/RTB), Envoy (TT15506/RTC) et Canyon (TS15563/RTD). Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement et peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. À la location, paiements mensuels exigibles à la livraison. Taxe de financement à l'achat de 0% pour un terme de 36 mois (Sierra, 48 mois) sur approbation du crédit de GMAC. Contrat de service requis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM. Mérite Étudiant (Canyon Seulement) et de GM Mobile. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant au 1 800 463-7463 ou visitez www.gmc.ca.

LE MONDE

Plus de bavures américaines par suite de la crainte des attentats

■ BAGDAD (AFP et AP) — L'agent des services italiens tué en escortant vendredi soir l'ex-otage Giuliana Sgrena à Bagdad n'est que l'une des dernières victimes de tirs mortels de soldats américains à la gâchette facile sur les routes en Irak.

Libérée vendredi par ses ravisseurs, la journaliste italienne Giuliana Sgrena se trouvait à bord d'un véhicule avec des agents secrets italiens près de l'aéroport de Bagdad lorsque des tirs d'une patrouille américaine ont tué Nicola Calipari et blessé les autres passagers, selon son récit.

Considéré comme un héros national, Nicola Calipari a eu droit hier à des funérailles nationales à Rome en présence des principaux représentants de l'État. Quelque 20 000 personnes s'étaient rassemblées en l'église Sainte-Marie-des-Anges et sur la place devant l'édifice.

Le même jour que Calipari, c'est un soldat bulgare de la Force multinationale déployée en Irak qui a été tué par des « tirs amis ». Gardi Gardev, 30 ans, a été tué par l'armée américaine sur une route entre Diwaniyah et Bagdad alors qu'il regagnait sa base après une patrouille à bord d'un véhicule blindé, a déclaré hier le ministre bulgare de la Défense, Nikolai Svinarov.

Par ailleurs, depuis deux ans, au moins cinq journalistes étrangers ou irakiens ont été tués par l'armée américaine, selon l'organisation Reporters sans frontières.

Mais si ces morts ont un retentissement international, chaque jour des Irakiens anonymes sont tués ou blessés par des soldats américains. « Il nous en arrive en moyenne 50 par mois », a affirmé hier, sous le couvert de l'anonymat, un responsable de l'hôpital Yarmouk, le plus grand établissement de Bagdad, sur la rive ouest du Tigre.

« Certains incidents sont vraiment tristes. La semaine dernière, une patrouille a tiré sur une voiture à Doura (entrée sud de Bagdad), blessant une mère, sa petite fille de trois ans et son frère de huit ans qui a été atteint aux épaules », a-t-il ajouté.

Parce qu'ils ont tenté de dépasser un convoi, qu'ils ne sont pas arrêtés à

temps, n'ont pas compris l'ordre que leur intimaient les soldats américains ou parce qu'ils se trouvaient non loin du lieu d'une attaque, ils ont été touchés dans leur chair.

Un ambulancier, Hassan Al-Askari, a transporté la semaine dernière « deux blessés par des tirs sur la route menant à l'aéroport ». Cette artère est souvent le théâtre d'attaques contre les convois américains. « La

majorité des blessés sont des hommes. Ils sont grièvement atteints à la tête, aux bras ou aux jambes et beaucoup d'entre eux restent handicapés à vie », a affirmé un médecin de l'hôpital Yarmouk.

Ce praticien, qui a refusé d'être identifié, a expliqué avoir soigné il y a trois jours un homme de 45 ans touché au bras. « Je l'ai soigné mais il ne pourra jamais plus le bouger », a-t-il dit.

À l'hôpital Kindi, dans le centre de Bagdad, le bilan est moins élevé. « Nous accueillons deux à trois personnes par mois. Les derniers remontent à deux semaines. Il s'agissait de deux hommes qui étaient sortis après le couvre-feu », a indiqué un responsa-

ble de l'établissement. À l'hôpital Nour à Cholaa, dans le nord de Bagdad, il y en a trois ou quatre par mois, « mais ils sont généralement grièvement blessés », a indiqué un médecin.

La plupart du temps, les victimes restent avec leurs souffrances, ne sachant à qui s'adresser pour demander réparation. Parfois, quand l'affaire est médiatisée, l'armée américaine ouvre une enquête et parfois présente ses excuses.

En janvier, l'armée américaine a reconnu avoir tué cinq personnes au sud de Mossoul (nord) en larguant par erreur une bombe sur leur habitation, alors qu'ils visaient un repaire présumé de la guérilla à proximité.

« La maison n'était pas la cible visée par le bombardement. La Force multinationale en Irak regrette vivement la perte de vies peut-être innocentes », a indiqué un communiqué.

Les soldats américains ne peuvent pas être poursuivis par un tribunal irakien. Le décret numéro 17 de la coalition, qui reste en vigueur jusqu'à l'adoption d'une Constitution, stipule que les membres de la Force multinationale relèvent de la juridiction du pays qui les envoie et ne peuvent en aucun cas être arrêtés par Bagdad.

EN BREF



IRAK

Zarqaoui en vedette

■ BAGDAD — Le gouvernement irakien a diffusé hier deux photos récentes de l'islamiste jordanien Abou Moussab Al-Zarqaoui, considéré comme le cerveau des attentats les plus sanglants qui se sont produits en Irak ces derniers mois. Sur l'une d'elles, il apparaît de profil, coiffé d'un keffiyeh à damiers noirs, et sur une autre, de face, joufflu, les cheveux courts et portant une barbe noire. Un porte-parole du gouvernement a affirmé que les photos avaient été trouvées par les forces de sécurité irakiennes, sans en préciser la date ni le lieu. Dimanche, la chaîne de télé CNN avait diffusé des photos de Zarqaoui qui semblaient récentes. L'islamiste jordanien, dont la tête est mise à prix par les États-Unis pour 25 millions \$US, y apparaissait barbu et souriant. AFP

ÉTATS-UNIS

Un faucon à l'ONU

■ WASHINGTON — Le président George W. Bush a choisi hier un « faucon » aux positions souvent controversées, le sous-secrétaire d'État chargé du désarmement John Bolton, comme prochain ambassadeur auprès de l'ONU. La secrétaire d'État, M^{me} Condoleezza Rice a annoncé la nomination de ce proche des cercles néoconservateurs pour représenter Washington au sein d'une institution envers laquelle il n'a pas ménagé les critiques. Cette nomination renforce la volonté américaine de mettre en place une diplomatie sans états d'âme pour appliquer les directives de la Maison-Blanche, après le départ du secrétaire d'État Colin Powell, avec lequel M. Bolton entretenait des relations notoirement méfiantes. AFP



John Bolton

GRANDE-BRETAGNE

Lords contre Blair

■ LONDRES — La chambre des Lords a infligé hier un sérieux revers au premier ministre Tony Blair et à son nouveau projet de loi antiterrorisme, estimant que seule la justice peut avoir le pouvoir de limiter les libertés de terroristes présumés. Le projet de loi de prévention du terrorisme (« Prevention Terrorism Bill ») propose d'accorder au ministre de l'Intérieur le pouvoir de prendre des mesures restrictives vis-à-vis de suspects sans que ceux-ci soient jugés par un tribunal. Or, les Lords ont voté hier par 249 voix contre 119 un amendement à ce projet stipulant que seuls des juges disposent des prérogatives nécessaires pour prendre ce genre de mesures. Déjà approuvée par une majorité de députés en février dernier, le texte doit être à nouveau examiné cette semaine à la Chambre des communes, où le gouvernement tentera de faire annuler l'amendement. AP

JAPON

Fischer se bagarre

■ TOKYO — L'ex-champion du monde d'échecs, Bobby Fischer, qui est détenu au Japon et menacé d'extradition vers les États-Unis, a été placé dans une cellule d'isolement pendant quatre jours la semaine dernière après une bagarre avec des gardiens parce qu'il réclamait un œuf, a déclaré hier son comité de soutien à Tokyo. Fischer, qui est âgé de 61 ans, serait déprimé et de plus en plus découragé par son sort. Il est détenu au Japon depuis le mois de juillet, lorsqu'il avait tenté de quitter le pays muni d'un passeport américain annulé. Il risque une peine d'emprisonnement de 10 ans aux États-Unis pour avoir joué un match en Yougoslavie en 1992 en dépit de sanctions américaines contre Belgrade. La partie se jouait au Monténégro contre son ancien rival, Boris Spassky. AFP



Bobby Fischer

La Syrie n'a pas satisfait Washington et Paris

PARIS (d'après AFP) — Les présidents américain, George Bush, et français, Jacques Chirac, ont accentué hier leurs pressions sur la Syrie pour qu'elle retire l'ensemble de ses troupes et de ses services de renseignement du Liban après l'annonce à Damas d'un repli des forces syriennes vers l'est du Liban.

Les présidents syrien, Bashar Al-Assad, et libanais, Émile Lahoud, ont décidé d'un repli des forces syriennes vers l'est du Liban avant fin mars, mais sans fixer de date pour un retrait total tandis qu'un responsable syrien a ensuite expliqué, mais sans donner non plus de date, que la Syrie allait retirer la totalité de ses troupes du Liban y compris ses services de renseignement militaires.

C'est la première fois qu'un retrait total, englobant les services de renseignement syrien, est évoqué.

Selon la présidence française, MM. Chirac et Bush ont affirmé « leur détermination à obtenir l'application pleine et entière de la résolution 1559 » de l'ONU, ce qui passe « par le retrait des forces étrangères et des services et par des élections authentiquement libres, transparentes et démocratiques ».

Le porte-parole de l'Élysée, Jérôme Bonafant, a précisé que c'est le président américain qui a téléphoné dans la soirée à son homologue français pour discuter de la situation au Liban au lendemain des déclarations du président syrien Bachar Al-Assad.

ISOLEMENT DE DAMAS

Selon le porte-parole, Chirac et Bush ont également « insisté sur l'importance » de la prochaine mission du représentant spécial des Nations unies, Terje Roed Larsen, « pour apprécier l'évolution de la situation et sont convenus de rester en liaison constante sur l'évolution de cette affaire ».

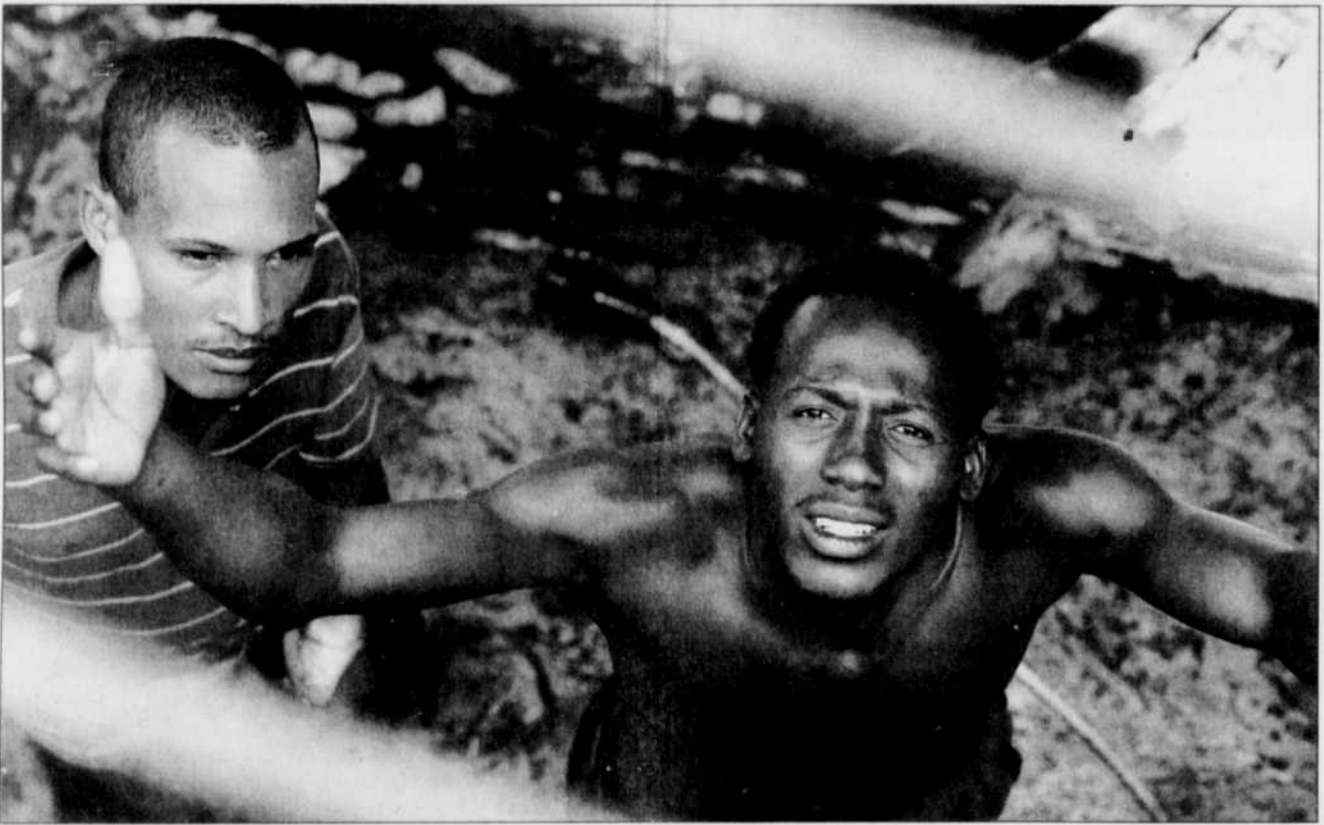
M. Roed-Larsen est attendu dans la semaine à Beyrouth et à Damas pour des discussions portant sur l'application de la résolution 1559 et pour inciter à un retrait total des troupes syriennes, selon un porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Durant un sommet à Damas, le Haut conseil coprésidé par les chefs d'État syrien et libanais a décidé « un repli des forces syriennes jusqu'à la Bekaa (...) avant fin mars 2005 ».

« Dans un délai n'excédant pas un mois après ce repli », le comité militaire mixte syro-libanais « mettra au point un accord fixant l'effectif syrien et la durée de son maintien dans les secteurs précédemment cités », selon un communiqué officiel.

Cependant le communiqué ne donne aucune date quant à un retrait total syrien. La Syrie se réserve donc encore une certaine marge de manœuvre, alors que l'ONU, les E.-U., l'Union européenne et l'opposition libanaise multiplient la demande d'un retrait dans les meilleurs délais de la totalité des troupes syriennes du Liban.

MUTINERIE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : 134 MORTS



Une mutinerie suivie d'un incendie dans une prison de l'est de la République dominicaine a fait 134 morts parmi les détenus et 26 blessés, a-t-on appris de sources judiciaires et hospitalières. Selon les premières investigations, une personne a pénétré dans la prison avec une arme à feu et se serait battue avec une autre personne armée d'une machette, a indiqué le procureur. Ce dernier a précisé qu'ensuite les prisonniers avaient eu recours à des insecticides et d'autres substances qui ont pris feu. Le chef de la police nationale a jugé possible que les gardiens de la prison aient utilisé des bombes lacrymogènes et souligné qu'ils avaient aussi tiré des coups de feu. Il a annoncé que l'ensemble du personnel, y compris le directeur de l'établissement se trouvaient en état d'arrestation dans le cadre de l'enquête qui a été ouverte. Les autorités ont réparti les blessés dans plusieurs hôpitaux, tandis que ceux qui étaient plus légèrement atteints étaient soignés sur place et transférés dans un autre pavillon. Ci-dessus, deux survivants expriment leur désarroi à la presse. AFP

Des dizaines de milliers de femmes sont violées au Congo et au Darfour

■ NEW YORK / KHARTOUM (AFP et AP) — Des dizaines de milliers de femmes et de jeunes filles ont été violées en République démocratique du Congo (RDC) par des miliciens et des soldats gouvernementaux qui s'affrontent depuis plusieurs années dans l'est du pays, a dénoncé hier l'organisation internationale de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch (HRW), à la veille de la Journée internationale de la femme.

Dans l'est de la RDC, des femmes et des fillettes « parfois âgées de trois ans seulement » ont été la cible de violences sexuelles. Certaines ont subi des viols collectifs ou ont été enlevées par des combattants pour servir d'esclaves sexuelles pendant de longues périodes, affirme HRW dans un rapport intitulé *En quête de justice. Poursuivre les auteurs de violences sexuelles commises pendant la guerre au Congo*.

Dans certains cas, des hommes et des garçons ont également été victimes de violences sexuelles, précise le rapport qui porte sur des témoignages reçus en 2003 et 2004.

Les auteurs de ces actes appartiennent pratiquement à toutes les forces et groupes armés opérant dans l'est de la RDC, affirme HRW.

« Parmi les dizaines de milliers de victimes de violences sexuelles, très peu ont entamé une procédure judiciaire. Encore plus rares sont celles

qui ont vu les auteurs de ces crimes reconnus coupables et condamnés », déplore le rapport du HRW qui constate que « l'appareil judiciaire » en RDC « a été considérablement affaibli ».

« Les autorités judiciaires, dont la plupart des représentants sont des hommes, n'accroissent que très rarement la priorité aux crimes de violence sexuelle », s'insurge HRW. « Les procès de soldats qui ont effectivement eu lieu ont été entachés de vices de procédure. La responsabilité de commandement n'a pas été examinée sérieusement et les besoins des victimes n'ont été que très peu pris en compte », ajoute-t-il.

DÉNONCIATION DE L'ONU

De son côté, le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires, Jan Egeland, a affirmé hier que les viols et les abus sexuels persistaient au Darfour, région de l'ouest du Soudan en proie à une guerre civile.

« Les responsables gouvernementaux ont indiqué que le Soudan n'avait jamais été auparavant le théâtre de tels crimes odieux contre les femmes, mais ils ont reconnu que ce phénomène était devenu rampant », a déclaré M. Egeland à la presse à Khartoum.

LONG Médecins sans frontières a indiqué avoir traité près de 500 femmes et filles qui ont été violées dans le sud et l'ouest du Darfour entre octobre 2004 et la mi-février.

La plupart des victimes ont été abusées par « des miliciens ou des soldats qui ont fait usage de leurs armes pour commettre leur acte », a indiqué MSF dans un communiqué publié hier.

M. Egeland a aussi accusé « des hommes armés, des miliciens et des soldats gouvernementaux de perpétrer ces crimes ».

Selon lui, le gouvernement soudanais s'est montré prêt à coopérer avec l'Union africaine et l'ONU pour punir les responsables de ces crimes et protéger les femmes.

« Nous devons arrêter une fois pour toutes les assassinats et atrocités au Darfour, où se déroule probablement le pire conflit du moment », a-t-il ajouté. Le Darfour est depuis février 2003 en proie à la guerre civile et à une grave crise humanitaire, qui ont fait plus de 70 000 morts et 1,6 million de réfugiés et de déplacés, selon l'ONU.

BYE BYE LE LONG BAIL.
BONJOUR LE TAUX AVANTAGEUX.

vroum-vroum



MAZDA6 BERLINE GS 4 CYL. 2005

GAGNANTE
de plus de 90 prix internationaux.

LOUEZ À PARTIR DE

265\$

OU

OBTENEZ

0%

par mois, pour **24 MOIS***
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 895\$

de financement à l'achat
jusqu'à 24 mois¹

ET 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



MAZDA **TRIBUTE** GX 4 CYL. 2005

« Le Tribute demeure un des meilleurs
utilitaires de loisir sur le marché. »
L'Annuel de l'automobile 2005

LOUEZ À PARTIR DE

295\$

OU

OBTENEZ

0%

par mois, pour **24 MOIS***
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 195\$

de financement à l'achat
jusqu'à 60 mois¹

ET 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



MAZDA **B3000** DUAL SPORT 2005

Camionnette compacte importée
la plus vendue au pays depuis 18 ans*

LOUEZ À PARTIR DE

225\$

OU

OBTENEZ

0%

par mois, pour **24 MOIS***
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 595\$

de financement à l'achat
jusqu'à 48 mois¹

ET 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



mazda

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA • RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE REMARQUABLE GARANTIE COMPLÈTE

*Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location ou détail des Mazda6 GS 4 cyl. (164355A800), des Mazda Tribute GX 4 cyl. 2005 (1W5X055A850) et des camionnettes Mazda B3000 DS Dual Sport 4x2 (1XCB75A800) 2005 neufs. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Credit Mazda Canada Inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 81¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immobilisation, assurance, taxes et frais d'inscription au RDPM en sus. Financement à l'achat aux particuliers de 0% jusqu'à 24 mois sur les Mazda6 berline, Sport et Famille Sport, de 0% jusqu'à 60 mois sur les Mazda Tribute et de 0% jusqu'à 48 mois sur les camionnettes de série B 2005 neufs. Financement concernant par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles. *Rapports de l'AIAC 1997-2004. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements Mazda peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 8 mars 2005.



Le congrès conservateur évitera les sujets controversés

OTTAWA (PC) — Les conservateurs qui se réuniront en congrès à Montréal, dans moins de deux semaines, pourraient bien ne jamais débattre des questions sociales controversées qui les ont placés dans l'embarras au cours de la dernière élection et, par conséquent, prendre une position ferme.

Il s'agit de la première rencontre du genre du parti issu de la fusion entre l'Alliance canadienne et le Parti progressiste conservateur, en décembre 2003. La rencontre, qui représente la dernière étape de cette fusion, permettra au parti d'établir ses positions sur une série de sujets.

Or, les quelque 2000 délégués attendus pourraient ne jamais avoir à se prononcer sur les résolutions portant sur

le mariage gai, l'euthanasie et l'avortement, s'ils donnent leur accord à la première résolution qui sera discutée en séance plénière.

Cette résolution, proposée par le caucus national des députés conservateurs, établirait un vote libre au Parlement sur « les questions d'ordre moral telles l'avortement, la définition du mariage et l'euthanasie ».

Ce n'est seulement que si cette résolution est défaite que les autres résolutions sur ces sujets pourraient alors être débattues.

Pour expliquer cette approche, les dirigeants du parti ont expliqué que c'est la pratique de ne pas débattre de résolutions lorsqu'elles en contredisent une autre déjà adoptée.

Le député Gary Lunn, qui préside le comité sur des règles de procédure, a de plus fait valoir que le principe du vote libre sur des questions d'ordre moral « est une extension de ce qui est déjà inscrit dans notre énoncé de politique existant » et est conforme avec l'approche du parti depuis sa création. Ce sera aux délégués de décider, a ajouté M. Lunn.

Mais sans discussion et prise de position officielle du parti sur ces sujets, la formation dirigée par Stephen Harper pourrait bien se retrouver dans la même situation qui a prévalu lors des dernières élections. Sans politiques officielles, bien des candidats conservateurs avaient exprimé des opinions controversées qui ont nui grandement

à l'image du parti, permettant aux libéraux de Paul Martin de les dépeindre comme un parti faisant fi des droits des minorités.

Le directeur des communications de M. Harper, Geoff Norquay, a réfuté cette interprétation, soutenant que dans le cadre d'une élection, le chef donnera le ton et la plate-forme électorale détaillera les positions du parti « de façon bien plus spécifique que ne le feront les orientations politiques ».

IMAGE CENTRISTE

Le congrès, qui s'ouvrira le 17 mars à Montréal, vise d'abord à recentrer l'image du parti et son programme afin de plaire à un plus grand nombre d'électeurs, notamment les Québécois.

Dans le cahier des résolutions dévoilé hier, on y retrouve plusieurs propositions de l'aile québécoise. Il y est entre autres question de respect des deux langues officielles, de respect des juridictions provinciales, de reconnaissance de la voix des provinces lors de discussion de traités internationaux ou encore de la création d'une caisse autonome d'assurance-emploi.

La centaine de résolutions sera débattue dans le cadre d'ateliers. Hier, les dirigeants du Parti conservateur disaient ne pas avoir encore décidé si ces ateliers seront ouverts aux médias. Par le passé, comme dans les autres partis, ces ateliers sont habituellement accessibles et sont souvent le lieu de débats animés.

GARDE DES ENFANTS APRES LE DIVORCE

Débat émotif à Participe Présent

CLAUDE VAILLANCOURT
C.Vaillancourt@lesoleil.com

■ La militante féministe Hélène Pedneault a failli mettre le feu aux poudres, hier soir, au Musée de la civilisation, lors d'un débat sur le sort réservé aux hommes pour la garde des enfants, à la suite d'un divorce, quand elle a laissé échapper une phrase explosive sur la violence faite aux femmes.

« S'il y a des hommes qui se tuent (à la suite d'un divorce), il y a aussi des femmes qui se font tuer », a lancé l'écrivaine à une assistance composée en majorité d'hommes qui en avaient gros sur le cœur.

La phrase assassine a provoqué une levée de boucliers et d'injures qui a forcé la modératrice du débat, Françoise Guénette, à réclamer le calme. « Je vous demande d'être polis », a plaidé l'animatrice de Radio-Canada. On est, après tout, au Musée de la civilisation et, en trois ans de débats, on n'a jamais toléré cela. S'il y a des insultes, on arrête ça tout de suite et on retourne chez nous. »

Mme Pedneault, qui a par la suite qualifié son propos de « sensé et émotif » n'avait assurément pas porté attention à la mise en garde que venait de faire la psychothérapeute Francine Leduc pour qui le mouvement féministe maintient un discours dominant suranné. « Le même discours gonflé contre les femmes continue », soutient Mme Leduc. Et si, à son avis, « le mouvement féministe des années 1970 ne visait pas à disloquer la famille, le mouvement féministe a, par la suite, dérapé pour exclure les pères » de leurs responsabilités parentales à la suite d'un divorce. Elle est aussi d'avis que « la moitié des hommes et des femmes se partagent la violence psychologique et la violence physique. »

Pour cette dernière, il se cache une vérité derrière les statistiques que

chacun peut interpréter à sa façon : l'État ne fait pas son travail pour supporter les deux parents en cas de divorce.

Par ailleurs, Mme Pedneault n'était pas la seule à subir l'opprobre dans ce débat consécutif à la présentation, à la télévision de Radio-Canada, d'un documentaire intitulé *La Machine à broyer les hommes* dans lequel le réalisateur Serge Ferrand donne la parole à des pères

Le mouvement féministe a dérapé en excluant les pères après le divorce

à qui le système judiciaire a tout pris : enfants, argent et, parfois, santé mentale. Professeur en droit de la famille à l'Université Laval, Dominique Goubau s'est

farci une série de données statistiques dont l'essentiel vise à démontrer que les juges sont de plus en plus enclins à accorder la garde partagée des enfants aux parents lors d'une séparation. Mais l'avocat ne croit pas que la système de garde partagée devrait être considéré comme l'assise fondamentale sur laquelle les juges devraient s'appuyer pour décider si les enfants devraient vivre avec leurs deux parents ou avec un seul d'entre eux.

Tout à tour, de nombreux hommes sont venus expliquer leur vécu, mais le professeur insistait pour dire qu'il fallait s'en tenir à des généralités et non à des cas particuliers.

Bref, un débat émotif où le réalisateur du documentaire s'est trouvé de précieux alliés, surtout dans la salle, mais aussi sur la tribune par la présence d'un psychothérapeute capable de dire ses vérités aux « vieilles féministes », comme elle les a appelées.

Jean Charest émet des réserves sur le projet de CHUM à Outremont

■ Les chances de voir le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) construit sur le site de la cour de triage d'Outremont semblent plus ténues que jamais. Pour la première fois depuis que ce dossier est au cœur de l'actualité, le premier ministre, Jean Charest, a affiché ses couleurs publiquement, hier prenant ses distances du projet de CHUM à Outremont.

« Pour ce qui est du projet Outremont, je pense qu'il y a des doutes réels qui ont été exprimés, à la fois sur la question des coûts et de la sécurité. Cela va peser dans la balance au moment où une décision sera prise », a-t-il déclaré lors d'un point de presse après un caucus qui réunissait les députés libéraux, à la veille de la reprise des travaux à l'Assemblée nationale. PC

LE SOLEIL et le CIRQUE DU SOLEIL

vous emmènent de Québec à Vegas

Une chance unique de voir le nouveau spectacle de tournée du CIRQUE DU SOLEIL à Québec, présenté dès le 30 juin aux Galeries de la Capitale

et

peut-être la chance de vous envoler vers Las Vegas pour voir KA CIRQUE DU SOLEIL™ au MGM Grand!

Pour participer :

- 1 Remplissez le bulletin de participation en bas de l'annonce et postez-le.
- 2 Du 7 mars au 1^{er} avril, du lundi au vendredi, nous attribuerons une paire de billets pour le spectacle de Québec.
- 3 Les vendredis 11, 18, 25 mars et 1^{er} avril, parmi tout le courrier reçu en semaine, nous pigerons le nom d'un gagnant d'un voyage pour 2 personnes à Las Vegas comprenant 3 jours-2 nuits à l'hôtel MGM Grand et 2 billets pour le spectacle KA CIRQUE DU SOLEIL™.
- 4 Participez souvent!

(Coupons non cumulatifs d'une semaine à l'autre).

Promo de Québec à Vegas LE SOLEIL

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Tel. (jour) : _____

Promo « De Québec à Vegas », C.P. 15180, Québec, QC G1K 7X2 ou déposez-le à nos bureaux au : 410, boul. Charest Est, 3^e étage, Québec

Billets du spectacle du Cirque du Soleil à Québec, en vente au 643-8131 ou sur www.cirquedusoleil.com

Règlements disponibles à nos bureaux.

Aidez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches.

La Maison Vilar, notre raison d'être !

Procurez-vous une tirelire VILAR au www.fondationvilar.com au prix de 10 \$ * et courez la chance de gagner un cinéma maison d'une valeur de 2000 \$ **

La maison Alzheimer vilar de Québec

Fondation Alzheimer Vilar du Québec

TQS

93.3

LE SOLEIL



* Frais d'envoi en sus
** Règlements disponibles au www.fondationvilar.com
Information : 418 694-7924

ÉDITORIAL

La dure école politique



Pierre-Paul Noreau

PPNoreau@lesoleil.com

L'ex-ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, a finalement pris la décision de compléter son mandat de député de Louis-Hébert. Amer d'avoir été écarté du cabinet par le premier ministre Jean Charest, l'ancien vice-président du Groupe Roche a songé à retourner dans l'entreprise privée. En choisissant de demeurer au service de ceux qui l'ont élu, M. Hamad fait preuve de respect à l'endroit de la population et de l'institution parlementaire. Il fait également acte d'humilité et c'est à son honneur.

En réalité, l'ingénieur de 46 ans symbolise le côté cruel de la politique. Présenté comme l'une des recrues les plus prometteuses de l'équipe libérale lors de la dernière campagne électorale, M. Hamad a été propulsé, une fois élu, ministre des Ressources naturelles. Il avait le *curriculum vitae* pour justifier une entrée en scène aussi flamboyante.

N'ayant cependant pas eu l'occasion de faire ses classes politiques à titre de député, il n'était pas familier avec les rouages de la machine gouvernementale. N'ayant pas non plus occupé de poste junior au cabinet, il ne maîtrisait pas les petites astuces politiciennes susceptibles de faire débloquent plus rapidement les dossiers. Enfin, il ne pouvait compter sur de puissants alliés au sein du cabinet pour l'aider à soutenir ses revendications.

Or, comme le premier ministre Jean Charest lui-même n'a guère de sensibilité pour la capitale et que l'argent était plutôt rare, il s'est vite retrouvé incapable de livrer la marchandise dans plusieurs gros dossiers de la région dont il avait la responsabilité. Le maire Jean-Paul L'Allier lui a reproché, avec raison, de trop protéger le gouvernement et pas suffisamment les intérêts de la région. Ainsi ceux qui auraient pu être ses alliés régionaux sont devenus ses détracteurs.

Parallèlement, le ministre des Ressources naturelles a également eu ses sujets chauds, dont le plus brûlant, celui de la centrale au gaz du Suroît à irrémédiablement entaché la crédibilité du ministre d'origine syrienne. Il s'est retrouvé à défendre l'indéfendable avant de finalement devoir reculer.

Homme intelligent, affable, toujours heureux de se retrouver devant les caméras pour s'expliquer, le député de Louis-Hébert est apparu au fil des mois comme un personnage politique hésitant et vulnérable. Il n'a pas démontré qu'il avait la poigne pour occuper ce poste de premier plan.

Mais contrairement à Marc Bellemare, qui a démissionné, et à Yves Séguin, qui reste avec lui sur les banquettes gouvernementales, Sam Hamad n'a cependant jamais manqué de loyauté de son chef, ni de son parti. Mais, entre sa loyauté presque aveugle qui l'aura desservi et le chacun pour soi de ses deux collègues, il y a un juste milieu que le député aura payé le gros prix pour apprendre.

Sur tous les fronts



Jean-Marc Salvé

JMSalve@lesoleil.com

Il faut se féliciter de ce que les libéraux fédéraux aient planché sur des sujets aussi importants que le mariage gai et la décriminalisation de la marijuana pendant leur congrès. Il s'agit de débats de société majeurs. Mais bien des citoyens, dont nous sommes, apprécieraient que les questions liées à la pauvreté et aux difficultés économiques puissent occuper la place qu'elles méritent — pour qu'on avance enfin sur le chemin des solutions. Il devrait être possible de traiter à la fois de droits civils et de droits socio-économiques dans notre société. L'UNICEF ne vient-elle pas de déplorer que le Canada fait moins d'efforts que plusieurs autres pays nantis pour réduire la pauvreté infantile ?

Souhaitons au moins que les discussions du week-end aient permis d'ouvrir une fois pour toutes la porte à des votes à la Chambre des communes. Prenons l'exemple de la marijuana, un dossier qui roule dans l'actualité depuis des années et pour lequel certains ont voulu tout reprendre à zéro pendant le congrès libéral ! Après trois décennies de débats, le moment est pourtant venu d'avancer. Pas de tout recommencer.

Marteler la nécessité de la légalisation, c'est prendre encore une fois tout le dossier en otage. Les attitudes jusqu'au-boutistes font toujours le jeu des opposants. La décriminalisation proposée par le projet de loi C-17 (pour la possession de petites quantités de marijuana) marque déjà une claire évolution. Un progrès attendu et souhaité que nous continuons d'appuyer. La décriminalisation est d'ailleurs beaucoup plus conforme au contexte nord-américain qu'une légalisation pure et simple.

S'il est adopté tel quel, le projet de loi rendra toute possession de moins de 15 grammes de cannabis punissable d'une amende plutôt que d'une sanction criminelle. Les petits consommateurs occasionnels n'auront plus à craindre un casier judiciaire et la prison. L'autre élément incontournable du dossier est la lutte à accablant contre les trafiquants et les producteurs, qui font la pluie et le beau temps dans certaines régions du Québec et du reste du Canada. La culture d'un cannabis toujours plus fort en THC rapporte chaque année des milliards de dollars au crime organisé. Mais il ne suffit pas pour réduire ce fléau de doubler les peines d'emprisonnement aux producteurs, comme le prévoit avec justesse le projet de loi — ni de les durcir encore davantage, comme certains l'ont suggéré après l'horrible meurtre de quatre policiers en Alberta. Il faut absolument donner aux policiers les moyens d'être plus efficaces contre les grands criminels.

Pour agir sur tous les fronts, Ottawa et les provinces devront aussi investir dans la prévention et l'éducation. Exactement comme ils l'ont fait avec le tabac et l'alcool.

CULTURE CANADIENNE...



CARREFOUR DES LECTEURS

Guy A. donne raison à Denise Bombardier

Parce qu'elle a osé dire : « Trop d'humoristes parlent comme des demeures et des ignares quand ils veulent nous faire rire », parce qu'elle s'est inquiétée de l'image du Québec et de sa langue que le gala des Jutra allait diffuser dans toute la Francophonie via TV5, Denise Bombardier s'est attiré les foudres de Guy A. Lepage. Vendredi dernier, celui-ci déclarait : « Qu'elle mange du poil, Madame B. ! ». Dimanche soir, au gala des Olivier, il a encore affiné sa pensée : « Qu'a mange d'la marde ! ».

On reste impressionné par la puissance de l'argumentation de celui qui, au Québec, occupe la place de Thierry Ardisson dans *Tout le monde en parle*. Mais qu'aurait fait Thierry Ardisson dans pareil cas ? Aurait-il insulté publiquement Denise Bombardier ? Certainement pas.

Ce qui est intéressant dans cette affaire, c'est aussi ce que l'incident a révélé sur l'état de notre société, sur l'impossibilité d'y débattre librement d'un problème comme celui de la qualité de la langue des cérémonies et des personnes publiques, sans se faire insulter ni accuser de mépriser le peuple ou les artistes d'ici. C'est ce qu'il a révélé sur notre degré de tolérance, sur le respect de l'opinion d'autrui, sur la valeur de la politesse dans une société civilisée. Dimanche soir, comme prévu par son auteur, l'excitant anti-Bombardier a provo-

qué le réflexe conditionné du groupe et le réflexe corporatiste attendus. Une grande partie de l'assistance, les gens de la profession, a applaudi l'insulte. Voilà qui nous ramène bien loin en arrière. « Tu penses pas comme nous autres. Tu fais pas partie d'la gang. T'as pas droit à parole, pis mange d'la marde ! ». Décidément tout cela est bien petit.

Lionel Meney
Neufchâtel

Élitisme spirituel ?

Faut-il se confesser individuellement ? Ou au contraire célébrer communautairement le pardon dans une absolution collective ? Remplaçons d'abord le mot « faut » par « invitation » davantage dans l'esprit de l'Évangile. Les deux invitations ne s'opposent pas : les deux possèdent leurs mérites respectifs. La question me semble mal posée car nous ne tenons pas suffisamment compte de la rédemption universelle offerte par Jésus. Nous gérons trop le pardon de Dieu à la façon des pharisiens que Jésus a démasqués. Ne risque-t-on pas alors de nous entendre dire : « Avec votre tradition vous annulez la Parole de Dieu » Mt 15,6.

Les deux façons de rendre accessible le pardon de Dieu demeurent légitimes et ne s'opposent pas. Elles s'avèrent complémentaires et ne sont pas de trop. L'expérience d'un pardon individuel correspond peut-être mieux à un certain souci d'avancement religieux, mais plutôt indi-

vidualiste ou élitiste. N'oublions pas que si les paroisses peuvent de moins en moins répondre à ce besoin individualisé, nos multiples maisons religieuses offrent aussi de nombreuses heures de rencontres individuelles quotidiennement (Maison Jésus-Ouvrier, Montmartre, etc.). De grâce, ne limitons pas la miséricorde de Dieu.

Justin Trudel
Vanier

Le zoo à la SEPAQ...

La SEPAQ a sûrement réussi à faire ses preuves quand on constate les nouvelles modalités de tarification dans les parcs (dit « nationaux ») ! En effet on nous annonce cette année des frais de réservation de 4,35 \$ + taxes pour chaque site réservé dans Internet, par téléphone, dans un bureau de vente ou au centre d'accueil (à moins que ce soit la journée même, alors ce n'est plus une réservation !). De plus, le détenteur d'une carte saisonnière ne se voit pas accorder un rabais s'il occupe un site de camping, le privilège de sa carte d'accès au parc ne vaut plus. Avec de telles méthodes, la SEPAQ ferait sûrement un bon gestionnaire du zoo de Québec et de l'aquarium. Et l'augmentation des frais afférents aux étudiants universitaires devrait s'inspirer de cette méthode en demandant aux étudiants des frais de réservation de leur inscription à la session de cours...

Jean Lebrun
Cacouna

POINT DE VUE

Le développement économique du Québec est une priorité pour le gouvernement

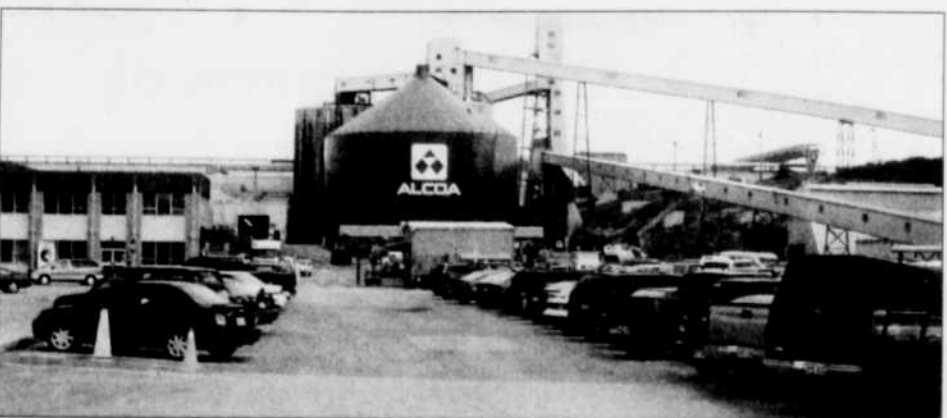
Pierre Corbeil

Ministre des Ressources naturelles
et de la Faune

Dans son édition du 27 février dernier, LE SOLEIL, sous la plume du journaliste Steve Paradis, rapportait les propos de M. Bernard Landry, chef de l'opposition, à l'effet que le gouvernement sacrifie la création d'emplois et le développement économique de Baie-Comeau au profit de la vente d'électricité pour de la climatisation à Boston. Une telle affirmation est complètement fautive. Le développement économique des régions du Québec a toujours été une priorité pour le gouvernement et n'est d'aucune façon remis en cause lorsque des exportations d'électricité sont réalisées sur les marchés externes. Tout au contraire !

Au Québec, Hydro-Québec Distribution est la division d'Hydro-Québec responsable d'assurer l'alimentation en électricité des marchés québécois. Pour ce faire, elle dispose du volume d'électricité patrimoniale de 165 TWh fourni par Hydro-Québec Production, autre division d'Hydro-Québec. Pour les besoins au-delà de ce volume qui sera atteint en 2005, Hydro-Québec Distribution réalise des appels d'offres. Pour répondre aux besoins des consommateurs québécois, dont les industries, pour les années futures, Hydro-Québec Distribution a déjà réalisé plusieurs appels d'offres, dont trois à court terme en 2004. Je précise qu'Hydro-Québec Distribution n'exporte pas d'énergie hors du Québec.

C'est Hydro-Québec Production, une fois ses engagements envers le Québec comblés, qui réalise des exportations sur les marchés externes. L'électricité québécoise est donc judicieusement utilisée comme levier de développement économique pour les régions et lorsque disponible, une fois la



Le gouvernement du Québec demeure toujours ouvert à reprendre les discussions avec Alcoa.

demande québécoise satisfaite, exportée sur les marchés afin de générer des revenus intéressants servant à combler les besoins de la population du Québec.

Dans le dossier de la modernisation d'Alcoa à Baie-Comeau, j'aimerais rappeler que le retrait d'Alcoa des négociations a été essentiellement motivé par une divergence sur le prix de l'électricité et non pour une question de disponibilité de l'énergie, le gouvernement et Alcoa s'étant bien entendus sur les livraisons requises.

Monsieur Landry a déclaré qu'il reprendrait les négociations avec Alcoa sur les mêmes prémisses qui l'ont guidé à l'époque, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas un kilowatt d'accordé en l'absence d'assurances sur la création d'emplois au-delà de la transformation primaire.

Or, rien n'est plus faux. Le gouvernement de monsieur Landry a accordé un important bloc d'électricité tout en sachant que cela ferait perdre 250 emplois à Baie-Comeau et ce, sans exiger en retour un seul emploi en transformation. Par ailleurs, il a

également accordé de l'aide financière sans une évaluation complète de la rentabilité du projet pour l'entreprise. L'entente de principe signée le 16 décembre 2002 par le précédent gouvernement ne comportait aucune garantie quant à la modernisation d'une partie de l'usine, phase qui visait à consolider les emplois.

Par contre, notre gouvernement a proposé à l'entreprise une offre raisonnable comportant la création nette de 250 emplois plutôt qu'une perte d'emplois tout en jetant les bases d'une véritable diversification économique de la région de la Côte-Nord. Par ailleurs, l'aide financière du gouvernement au projet a été ajustée à la baisse en tenant compte de sa rentabilité pour l'entreprise.

Enfin, je réitère que le gouvernement du Québec demeure toujours ouvert à reprendre les discussions avec Alcoa sur le projet de modernisation de l'usine de Baie-Comeau dans la mesure où toutes les parties et l'ensemble des Québécois en retirent des bénéfices.

OPINIONS



À propos d'accident...

Michel VASTEL MVastel@lesoleil.com

Jean Lapierre pense que le Bloc québécois « a gagné ses sièges par accident. » Pierre Trudeau avait déjà dit cela de l'élection des premiers députés du Parti québécois à l'Assemblée nationale en 1973 : on sait ce qui est survenu par la suite ! Mais en parlant d'accident, un autre pourrait bien arriver dès ce soir aux Communes...

C'est la semaine des votes sur le budget de Ralph Goodale. La semaine de tous les dangers. Le moment le plus critique surviendra ce soir, alors que les Communes voteront sur l'amendement conservateur. Les stratégies libérales sont inquiètes et ne parlaient que de cela dans les corridors de leur congrès biennal à Ottawa, la fin de semaine dernière.

Hier soir, le sous-amendement du Bloc québécois à l'amendement des conservateurs a été facilement défilé. Il « exigeait » notamment un règlement du déséquilibre fiscal, un véritable plan de réduction des gaz à effet de serre et des modifications à l'assurance-emploi. Seuls les néo-démocrates – 18 sur 19 – ont appuyé les bloquistes, le résultat final s'arrêtant à 71 contre 209. Comme le disait Paul Martin dimanche dernier : « Le Bloc peut chialer, il n'est pas capable de livrer... »

Par contre, tous ceux qui n'ont rien à gagner d'une élection générale maintenant – libéraux, conservateurs et néo-démocrates confondus – se grattent la tête et se demandent ce qui va arriver ce soir. L'adoption de l'amendement des conservateurs provoquerait la chute immédiate du gouvernement et nous serions en campagne électorale demain matin !

Personne n'ose y croire, mais le premier ministre a tout de même prévenu que les trois vo-

tes de cette semaine seront considérés comme des votes de confiance. Autrement dit, si le gouvernement n'obtient pas la majorité ce soir et demain, son chef devra se rendre chez le gouverneur général et demander la dissolution du Parlement. Les whips des partis auront intérêt à bien pointer les présences et à compter vite...

Ce soir, les conservateurs voteront les premiers sur leur propre motion de censure. S'ils ne veulent pas perdre la face, les 99 députés seront tous là, encore qu'hier beaucoup étaient absents, certains à l'extérieur du pays. Et l'on commence à dire, dans l'entourage de Stephen Harper, que les tempêtes de neige compliquent le rassemblement des troupes. Il ne restera plus alors aux 54 bloquistes – qui sont les seuls à souhaiter des élections immédiatement – qu'à voter eux aussi en faveur de la motion des conservateurs pour provoquer une catastrophe. (Un ancien député réformiste de Colombie-Britannique, qui siège comme indépendant, pourrait même porter le total des voix contre le budget à 153.) Libéraux et néo-démocrates peuvent réunir 151 voix, voire 152 si Carolyn Parrish, expulsée du caucus, vote avec eux. Dans tous les cas, le gouvernement sera mis en minorité.

Ce ne sont pas des spéculations futiles. Il est très difficile en effet de contrôler la tournure des votes de confiance dès lors qu'ils sont commencés. Dans le cas du vote de ce soir, quand les portes des Communes seront fermées et que les

conservateurs auront voté, sans savoir ce que leurs collègues du Bloc feront, il sera impossible d'arrêter le déroulement du scrutin. Dans les faits, le sort du gouvernement sera entre les mains des seuls bloquistes pendant quelques minutes.

Ne courant aucune risque, le leader du gouvernement aux Communes, Tony Valery, a lui-même propagé la rumeur selon laquelle les bloquistes s'apprentent à voter avec les conservateurs. Si tel est le cas, libéraux et conservateurs en feront des gorges chaudes, disant que « les souverainistes du Québec sont pour des baisses d'impôt, contre le Protocole de Kyoto, pour une augmentation des dépenses militaires mais contre l'enregistrement des armes à feu, et pour le versement d'allocations aux parents plutôt que le financement direct des garderies ! »

Étrange en effet, mais Gilles Duceppe a peut-être hâte de bâcler la prochaine élection fédérale afin d'être libre pour une éventuelle campagne à la direction du PQ

Gilles Duceppe a peut-être hâte de bâcler la prochaine élection fédérale afin d'être libre pour une éventuelle campagne à la direction du PQ

ANALYSE

Le Vatican au crépuscule du pontificat de Jean-Paul II

Luciano Dorotea

Un des principaux organisateurs gouvernementaux de la visite du pape au Québec en 1984, l'auteur a été représentant du gouvernement du Québec à Rome pendant six ans. Il a travaillé au ministère québécois des Relations internationales de 1978 à 2004.

Depuis plusieurs mois, nous observons à quel point la santé du pape est précaire. Jean-Paul II, âgé de près de 85 ans, est conscient qu'il est au crépuscule de son pontificat. Le Saint-Père détient la troisième place pour sa longévité à la tête de l'Église catholique, derrière Pie IX (31 ans) et Saint-Pierre, (34 ans), le premier pape de la chrétienté. Les médias évoquent déjà sa succession et publient même des listes de papabili, les candidats les mieux placés pour devenir pape.

Avant eu le privilège de connaître l'entourage du pape durant sa visite au Québec en 1984 et, par la suite, pendant six ans à Rome comme représentant du gouvernement du Québec, il m'apparaît que Jean-Paul II préparait la dernière (et plus difficile) période de son pontificat depuis un certain temps déjà. C'est pourquoi, il a voulu s'entourer, ainsi qu'à la tête de la curie romaine, de personnes en qui il a une grande confiance.

L'ENTOURAGE PERSONNEL DU PAPE

Voici les quatre principales personnes en qui il a une totale confiance :

D'abord, son secrétaire personnel, M^{re} Stanislaw Dziwisz. Il était déjà son secrétaire à Cracovie et il est à ses côtés depuis le début de son pontificat. Il est toujours à côté du pape ou à quelques pas de lui. Il est plus que jamais le bras droit et les oreilles du pape. Toutes les personnes qui veulent voir le pape ou lui parler par téléphone, y compris le secrétaire d'État (le premier ministre du Vatican) et les cardinaux, doivent passer par lui.

Derrière les murs du Vatican, c'est M^{re} Dziwisz qui est devenu le véritable porte-parole du pape dans ses volon-



À l'été 1984, l'auteur accompagnait le regretté M^{re} Jean-Marie Fortier, alors archevêque de Sherbrooke et vice-président de l'Assemblée des évêques du Québec, lors d'une mission effectuée en vue de la visite de Jean-Paul II au Québec.

tes et dans ses voyages à l'étranger. M^{re} Marini est celui qui est toujours à ses côtés durant les célébrations liturgiques, publiques et privées. Il voit à l'ajustement de leur déroulement en fonction des conditions de santé du pape. Encore ici, contrairement à la pratique sous ses prédécesseurs, Jean-Paul II a innové en élevant son maître des célébrations liturgiques au rang d'évêque en mars 1998, en même temps que son secrétaire personnel.

Font aussi partie de ce cercle restreint, deux laïcs qui ont une famille

et dont le travail auprès du pape est, pour ainsi dire, devenu une vocation. On ne les voit jamais à l'avant-scène, mais ils sont constamment à quelques pas de Jean-Paul II, particulièrement en ces temps-ci : son médecin et son chef de la sécurité.

Le médecin personnel de Jean-Paul II, le D^r Renato Buzzonetti, fut le médecin personnel de Jean-Paul I et de Paul VI. Compte tenu de sa relation de médecin-patient, on comprendra l'importance du D^r Buzzonetti pour Jean-Paul II, surtout depuis l'attentat sur la Place Saint-Pierre et après les diverses opérations chirurgicales qu'il a dû subir au cours de son pontificat. Le D^r Buzzonetti est disponible 24 heures sur 24 heures et 7 jours sur 7.

Le chef de la sécurité et de la police du Vatican, le commandant Camillo Cibin. Même s'il avait normalement l'âge de la retraite, Jean-Paul II lui a demandé de rester à ses côtés. Le pape l'appellerait familièrement « mon général ».

Trois de ces personnes accompagnaient le pape au Canada en septembre 1984 : M^{re} Dziwisz, le D^r Buzzonetti et le commandant Cibin.

LE VATICAN CONTINUE DE FONCTIONNER

Ce n'est que lors de la mort du pape qu'il y a un temps d'arrêt dans le fonctionnement du Vatican : le cardinal secrétaire d'État et tous les chefs des organismes de la curie romaine cessent leurs fonctions, à l'exception du cardinal Camerlingue, de la sainte Église romaine, et du cardinal Grand Pénitencier (le ministre de la Justice), qui continuent de s'occuper des affaires courantes, soumettant au Collège des cardinaux ce qui aurait dû être référé au pape.

Durant cette période d'interregne, le gouvernement de l'Église est confié au Collège des cardinaux, mais seulement pour expédier les affaires courantes ou celles qui ne peuvent être différées. Sont exclues les affaires qui, en vertu de la loi ou de la pratique, relèvent des pouvoirs du pape.

L'actuel doyen du Collège cardinalice est le cardinal allemand Joseph

Ratzinger, un homme de confiance de Jean-Paul II, qui dirige également l'importante Congrégation de la doctrine de la foi. Il est le gardien de la doctrine de l'Église. Le Camerlingue est le cardinal espagnol Eduardo Martínez Somalo, qui assurera l'administration temporaire des biens et des droits temporels du Vatican. Ce dernier accompagnait le pape au Canada, en 1984, comme substitut à la secrétairerie d'État (ministre de l'Intérieur du Vatican).

Pour le moment, le Vatican continue de fonctionner, malgré les conditions de santé de Jean-Paul II, mais plus au ralenti dans les domaines qui doivent être référés au pape. Par ailleurs, l'administration courante du gouvernement central de l'Église ainsi que celle de la Cité du Vatican se poursuit. Si les conditions précaires de santé du pape se prolongeaient sur une longue période ou se détérioraient, Jean-Paul II pourrait, par exemple, déléguer certaines décisions à son secrétaire d'État, le cardinal italien Angelo Sodano, âgé de plus de 77 ans. Il occupe ce poste depuis décembre 1990.

Si le cardinal Sodano est toujours en poste, c'est qu'il a la plus grande confiance de Jean-Paul II. Il est prévu qu'à 75 ans, le cardinal secrétaire d'État de même que tous les chefs des organismes de la curie doivent présenter leur démission au pape, qui

l'accepte ou la refuse. Le cardinal Sodano est aussi vice-doyen du Collège des cardinaux. Le cardinal secrétaire d'État est le premier et plus important collaborateur du pape dans le gouvernement de l'Église. Il est aussi l'acteur principal de l'activité diplomatique et politique du Saint-Siège.

L'ÉTAT DE LA CITÉ DU VATICAN

C'est parce qu'il est le chef de l'Église catholique que le pape est aussi le chef de l'État du Vatican. La nouvelle Loi fondamentale de l'État du Vatican, entrée en vigueur le 22 février 2001, précise que « le souverain pontife, souverain de l'État de la Cité du Vatican, a les pleins pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires ». Cet état a été créé en 1929 par le Traité du Latran. Avec ses 44 hectares dans la ville de Rome, il est le plus petit au monde, soit le tiers de Monaco.

Le domaine pontifical n'a pas d'unité géographique. Il comprend la Cité vaticane proprement dite (entourée d'une muraille). À l'intérieur, on y trouve la basilique, la place Saint-Pierre, les appartements du pape, la chapelle Sixtine, les Archives secrètes, la Bibliothèque et les Musées, les édifices de la Garde suisse pontificale, les jardins, l'héliport etc. Il comprend aussi une série d'immeubles dispersés dans Rome et ses alentours.

Ces immeubles, bien que faisant partie du territoire italien, jouissent du privilège d'extraterritorialité avec exemption d'expropriation et d'imposition. Il y a ainsi les basiliques de Saint-Jean-de-Latran (la cathédrale du pape comme évêque de Rome), Sainte-Marie-Majeure et Saint-Paul-hors-les-Murs; l'édifice de la Propagation de la Foi à la place d'Espagne (on y trouve d'intéressantes archives sur le Québec qui remontent au début de la Nouvelle-France); la résidence d'été des papes à Castelgandolfo.

LE SAINT-SIÈGE

C'est le gouvernement central de l'Église catholique. Il est juridiquement distinct de l'État du Vatican. Le Saint-Siège pourrait théoriquement être situé ailleurs dans le monde. Il a une personnalité juridique internationale qui lui a été reconnue par la communauté internationale lors du Congrès de Vienne en 1815 et, en 1961, lors de la Conférence de Vienne. Plusieurs pays accordent au nonce apostolique (l'ambassadeur du Saint-Siège) le statut de doyen du corps diplomatique.

Au plan bilatéral, le Saint-Siège entretient des relations diplomatiques avec 172 pays ainsi qu'avec l'Union européenne. C'est en 1969 que les relations diplomatiques ont été établies entre le Canada et le Saint-Siège. Il entretient aussi des relations spéciales avec la Fédération de Russie et l'Organisation de libération de la Palestine. Son réseau d'ambassades dans le monde est dirigé par plus d'une centaine de nonces, dont certains couvrent plusieurs pays.

Le Collège des cardinaux dirige en partie les affaires de l'Église

MORT DE DEUX JEUNES SUR LA 173

Le coroner enquêtera sur l'entretien de la route

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

NOTRE-DAME-DES-PINS — Le coroner Raymond Morin veut faire la lumière sur l'état de la chaussée et l'entretien de la route 173 au moment de l'accident qui est survenu en début de soirée dimanche et qui a coûté la vie à deux jeunes Beaucerons.

Karine Poulin, 19 ans, de Saint-Théophile, et Martin Labbé, 22 ans, de Saint-Joseph, ont péri dans cette collision frontale qui a eu lieu vers 18h entre Notre-Dame-des-Pins et Beauceville.

Selon la Sûreté du Québec, la chaussée glissante et la vitesse non adaptée aux conditions climatiques auraient mené à une perte de maîtrise, puis au dérapage de la Chevrolet Cavalier et finalement à l'impact mortel.

« Il y a eu deux tragédies routières dans notre région en moins de 15 jours.

Quatre personnes ont malheureusement perdu la vie. Je m'interroge toujours sur l'état de la chaussée, et je vérifie si l'entretien de la route au moment de l'accident était adéquat ou non. J'entends porter une attention particulière à ces données. J'ai également demandé un examen de la mécanique du véhicule et des pneus », a précisé au SOLEIL le coroner Raymond Morin.

TRANSPORTS

Sonia Fontaine, agente d'information à Transports Québec, région Chaudière-Appalaches, a pour sa part confirmé que l'entretien du tronçon entre Notre-Dame-des-Pins et Beauceville, relève directement de la régie du ministère des Transports.

« Dimanche, un patrouilleur du Centre de services de Beauceville a effectué une surveillance d'usage peu de

temps avant la tragédie. Ce dernier n'a pas décelé de problématique particulière, dit-elle. Il neigeait, mais la neige fondait au sol. Il y avait des opérations de déneigement en cours ailleurs dans la région, mais cela n'était pas justifié à cet endroit. Rien ne commandait d'appeler l'équipe d'entretien. »

« Le pavage n'était pas sec, poursuit-elle, mais les précipitations n'étaient pas excessives. Il n'y avait pas de glace, pas d'accumulation de neige. »

À chaque quart de travail, fait-elle valoir, de quatre à cinq patrouilles sont effectuées sur la 173 entre Saint-Georges et Beauceville.

« En cas de tempête, la priorité va à l'autoroute, puis aux routes régionales telle la 173, précise M^{me} Fontaine. En cas de besoin, le personnel de Transports Québec se greffe aux équipes habituelles pour intervenir et s'as-

surer que le travail se fasse correctement et en régie, et à l'aide des entrepreneurs engagés. »

En Beauce, le 22 février, deux dames sont décédées des suites d'une collision sur le chemin Royal, entre Saint-Georges et Beauceville. L'entretien de cette route relève d'un entrepreneur engagé par le MTQ.

Le 1^{er} mars, les carambolages survenus et en direction nord, et en direction sud sur l'autoroute 73, à la hauteur de Saint-Isidore, n'ont fait aucune victime. « Le problème était la visibilité. Celle-ci s'est dégradée très, très rapidement dans ce corridor de vents, note l'agente d'information. »

En raison de la tempête qui sévit au Québec depuis hier, les automobilistes peuvent s'informer des conditions routières en composant le numéro sans frais 1-888-355-0511 ou visiter le site Inforoutiere.qc.ca.

Un cadavre sectionné en deux retrouvé au pied d'un immeuble de Montréal

■ MONTRÉAL — Les policiers de Montréal ont fait une découverte stupéfiante, hier matin, dans l'arrondissement Verdun: le cadavre sectionné en deux d'une femme. Les parties de corps reposaient près l'une de l'autre au pied d'un immeuble résidentiel de plusieurs étages situé sur la rue Berlioz, à l'île des Soeurs. Un large périmètre de sécurité a été érigé. Pour l'instant, la police qualifie cette découverte de mort suspecte; elle tente de savoir si la dame a été assassinée et mutilée, ou si son corps s'est ainsi démembré en heurtant une structure d'un étage supérieur de l'immeuble. On ignore encore l'âge et l'identité de la malheureuse victime. *PC*



Les frais cachés nous puent au nez

Seule Bell vous offre des forfaits Mobilité Tout-en-un sans aucuns frais cachés. En plus de vous offrir un réseau fiable, nous ne cachons pas les frais mensuels d'accès au réseau de 6,95\$, ni ceux du service 9-1-1 de 25¢ et il n'y a pas de frais d'activation de 35\$. Alors, quand vous allez flâner les offres de nos concurrents, rappelez-vous que sous leurs alléchantes apparences, ça ne sent pas toujours bon.



Et bien simple.™